



Rapport Annuel de Performance Durable **2017**

Loiret
votre Département

TERRITOIRE D'INNOVATION
WWW.LOIRET.FR

ÉDITO



MARC GAUDET
Président du Conseil
départemental

Depuis 2017, la mise en œuvre du projet de mandat 2015-2021 s'intensifie : 22 % des actions inscrites au projet ont ainsi été réalisées.

Elles le seront très probablement à 50 % à la fin de l'année 2018.

Les deux premières années ont été effectivement consacrées à l'élaboration du projet de mandat et à la réalisation de nombreuses consultations sur le territoire à travers des Assises, journées thématiques etc...

Le Département a fait du soutien à la dynamique des territoires sa priorité afin de renforcer leur attractivité : développer l'économie tout en préservant les paysages. Ainsi, la mise en place de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires a permis d'agir en toute équité.

Un axe fort concerne la mobilité, avec la volonté de continuer à fluidifier et à sécuriser les déplacements.

Garant de la solidarité entre les territoires, le Conseil départemental l'est également envers les publics en difficulté.

Un effort particulier sur l'accompagnement vers l'insertion est déployé au quotidien. Dans la prise en charge de la dépendance ou du handicap, le Département parie sur de nouveaux dispositifs innovants.

Le RAPD 2017 se définit comme un bilan de l'année 2017, en termes d'avancement et de réalisation des actions inscrites au projet de mandat ainsi qu'à l'agenda 21.

Il s'inscrit dans la démarche de modernisation et d'évaluation systématique des politiques publiques affirmée par les élus comme une action clé du mandat et répond également aux deux obligations faites aux collectivités territoriales de présenter chaque année à l'Assemblée un rapport d'activité ainsi qu'un rapport de développement durable.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

SOMMAIRE

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE (RAPD)	> 6
LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	> 7
LE PROFIL DU LOIRET	> 8
BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021	> 9

PROXIMITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DURABLE	> 12
GARANTIE DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE	> 13-14
ACCÈS À LA CULTURE	> 15-16
COOPÉRATION INTERNATIONALE	> 17

PUBLICS VULNÉRABLES

SIMPLIFIER L'ACTION SOCIALE	> 20
TOUT AU LONG DE LA VIE	> 21-22

EMPLOI ET INSERTION

EMPLOI	> 26
POLITIQUE DU LOGEMENT	> 27
FACILITER LE PARCOURS POUR L'USAGER	> 28
LUTTE CONTRE LA FRAUDE	> 28

RÉUSSITE DES JEUNES

RÉUSSITE ÉDUCATIVE	> 32
SENSIBILISATION À LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE	> 33
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	> 34
ATTRIBUTION DES AIDES SPORTIVES	> 34
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	> 35

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

MOBILITÉ DURABLE ET ÉQUITABLE	> 38
BIEN DESSERVIR LE TERRITOIRE	> 39
PROTECTION DES POPULATIONS	> 40
GESTION DES MOYENS	> 41
PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	> 42

GESTION OPTIMISÉE

GESTION PERFORMANTE	> 46
GESTION DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES	> 47
E-ADMINISTRATION	> 48

LA PRÉSENTATION DU RAPD

Cette année, le RAPD est structuré selon les 6 axes du projet de mandat, eux même déclinés en 23 fiches thématiques.

Chaque fiche regroupe les informations suivantes :

- les objectifs rattachés à la thématique d'intervention
- le bilan annuel et les indicateurs permettant de mesurer la performance de l'action du Département
- la liste des projets inscrits au projet de mandat et les dates de fin estimées 
- les projets de l'Agenda 21 et les indicateurs d'évaluation correspondants 
- les actions menées en matière de développement durable hors Agenda 21
- les finalités de développement durable auxquelles la thématique répond :



LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable assure le bien-être et l'autonomie de tous les êtres humains au sein d'un environnement sain et préservé tout en garantissant aux générations futures les capacités d'en faire de même.

L'Agenda 21 embrasse ainsi de nombreux enjeux, écologiques mais aussi sociaux et citoyens, organisés autours de cinq finalités.



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



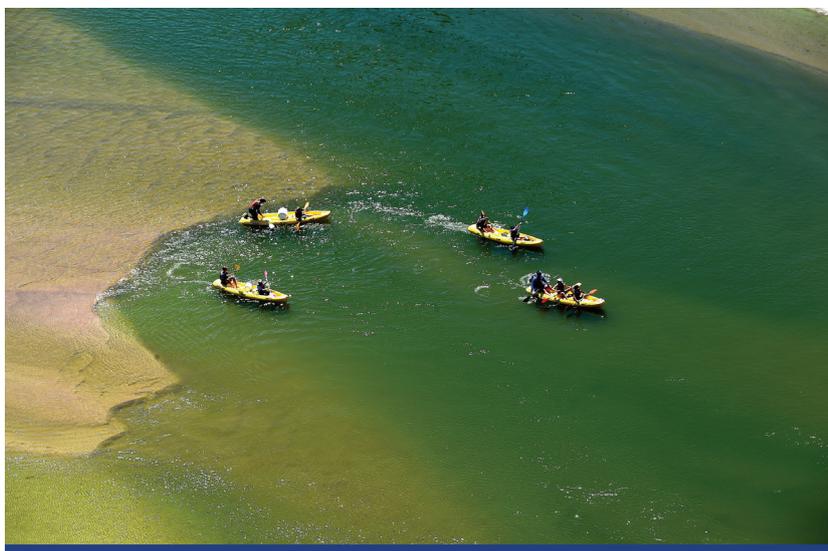
Epanouissement de tous les êtres humains



Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



LE PROFIL DU LOIRET

Qui vit sur le territoire ?



- 673 349 habitants (Insee – Recensement 01.01.2015).
- Un fort dynamisme démographique porté par les naissances.
- Une population jeune (âge moyen de 40.7 ans en 2014).
- Une part importante de non diplômés parmi les jeunes sortis du système scolaire.
- Mais, plus de diplômés du supérieur parmi les jeunes diplômés : 28 % des 15-24 ans diplômés titulaires d'un diplôme supérieur (minimum Bac +2).

Comment fonctionne le territoire ?



- Un revenu moyen assez élevé qui masque d'importantes disparités au sein du territoire.
- Une dégradation de l'emploi salarié (source INSEE - CLAP 31.12.2015).
- Entre 2007 et 2017, le nombre de demandeurs d'emplois a pratiquement doublé dans le Loiret : de 30 550 à 60 840. Cependant, on constate une tendance légèrement à la baisse sur le dernier trimestre 2017.
- Une densité médicale très faible : 69,34 médecins pour 100 000 habitants contre 75,18 pour la région Centre-Val de Loire (source : ARS Centre).

Sur quel territoire se trouve-t-on ?



- Un important réseau routier et autoroutier qui assure une bonne desserte du territoire et des liaisons aisées avec les territoires voisins.
- Un risque « inondation » non négligeable : 84 communes concernées soit 30 % de la superficie départementale et 15 % de la population.
- Des risques industriels et technologiques nombreux: 3 centrales nucléaires sur le territoire départemental ou aux abords, et 22 établissements classés Seveso.
- Un important potentiel de développement de l'offre touristique : porte d'entrée du Val de Loire (Unesco), 430 monuments historiques, 12 musées de France.

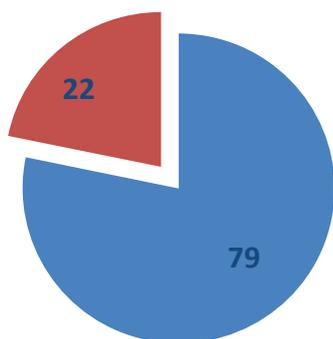
BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021

101 projets inscrits au projet de mandat 2015-2021.

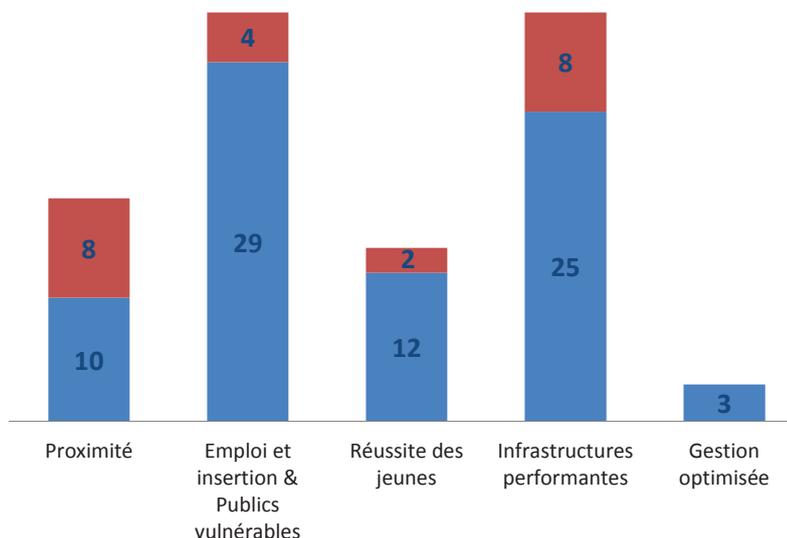
21 projets livrés.

1 projet arrêté.

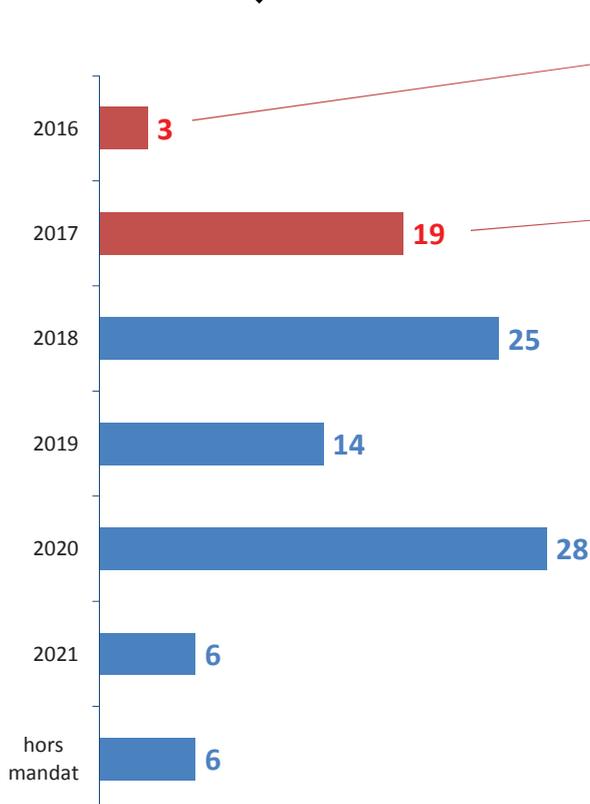
79 projets en cours ou à lancer.



Thématiques d'intervention



Calendriers des livraisons

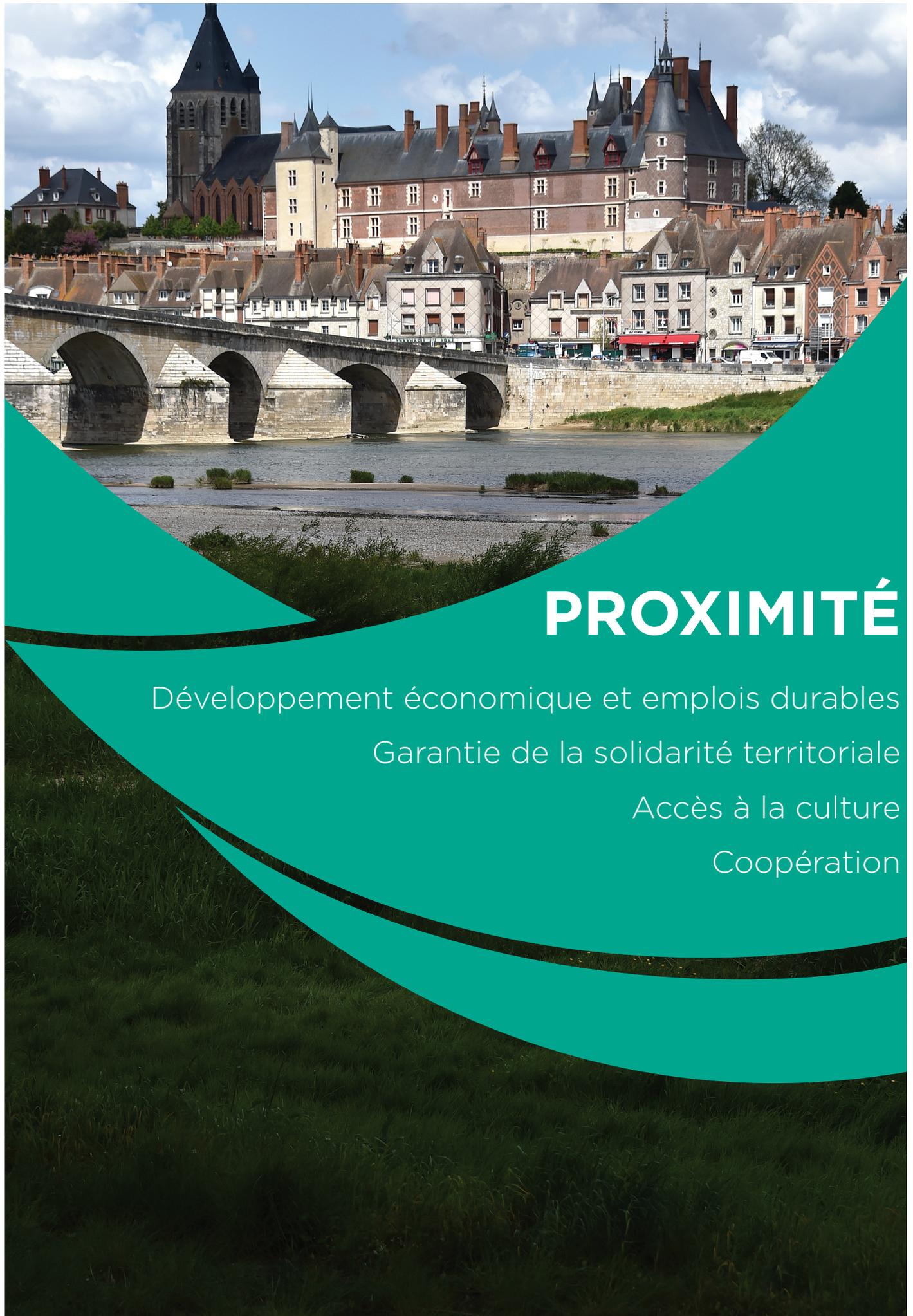


2016

- Développement et restructuration de la demi-pension Poilly -Lez -Gien.
- Création d'une complémentaire santé accessible à tous (Loiret santé).
- Création du syndicat mixte Loiret Numérique.

2017

- ZAE Gidy.
- Elaboration de la politique de développement territorial.
- Réouverture du musée de Gien.
- Elaboration du schéma de cohésion sociale.
- Elaboration du schéma de développement touristique du Loiret.
- Carrefour giratoire Beaugency/Messas (RD 2152-RD 719).
- Création de la Maison de l'Autonomie.
- Carrefour tag à la Bussiere (RD 2007).
- Construction de 12 centres de secours.
- Loirétains demain.
- Elaboration du plan ruralité.
- Elaboration du plan en faveur de l'emploi.
- Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson (RD 2007-RD 607).
- Carrefour TAG à Thorailles (RD 2060).
- Qualité nutritionnelle dans les collèges.
- Elaboration du schéma de Lecture Publique.
- Amélioration liaison Ormes Saran (RD557).
- Echangeur à Amilly (RD 2007-RD 93).
- Etudes préliminaire d'un projet de déviation de la Ferté-Saint-Aubin (RD 2020) : projet arrêté.



PROXIMITÉ

Développement économique et emplois durables

Garantie de la solidarité territoriale

Accès à la culture

Coopération

« PROXIMITÉ, SOLIDARITÉ, EGALITÉ D'ACCÈS SONT LES VECTEURS D'ATTRACTIVITÉ DU LOIRET »



LAURENCE BELLAIS
Présidente de la Commission du
Développement des Territoires,
de la Culture et du Patrimoine

Proximité, Solidarité, Egalité d'accès sont les vecteurs d'attractivité de notre département.

A travers ce Rapport Annuel de Performance Durable 2017, c'est l'ensemble des schémas et des soutiens que notre collectivité met en œuvre, que vous mesurerez en matière :

- d'initiatives de développement local
- de valorisation de l'offre touristique loirétaine
- de déploiement du Haut et Très Haut Débit
- d'accessibilité des services publics et des services de santé,
- d'accès équitable à la culture.

Les membres de la Commission « Développement des Territoires, Culture et Patrimoine » - sensibles à un aménagement équilibré des territoires - remercient l'implication de tous les agents - services et développeurs territoriaux - à l'instruction des nombreux dossiers reçus cette année encore, et poursuivent avec passion leur ambition d'être au service des Loirétains.

Développement économique et emplois durables



Contribuer activement à la définition des orientations stratégiques de l'économie départementale

● Indicateurs

102 250 € versés en subventions de fonctionnement à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, à Initiative Loiret.
300 000 € versés à Loire&Orléans Eco.

● Bilan 2017

Le Département a poursuivi son soutien aux organismes économiques contribuant à la solidarité et au maintien de commerces de 1ère nécessité dans les communes rurales. A cet effet, un guide pratique et pédagogique sur le commerce a été réalisé pour les collectivités territoriales.



● Projet

Loirétains Demain : la synthèse de la démarche et le projet de territoire ont été adoptés par l'Assemblée départementale lors de la session du 6 octobre 2017.

Soutenir les initiatives de développement local dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les EPCI

● Indicateurs

300 000 € versés à Loire&Orléans Eco.
72 750 € versés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
3 859 068 € ont été investis dans les 4 zones sous maîtrise d'ouvrage départementale.
563 553 € versés pour l'aménagement de 11 zones d'activités d'intérêt départemental au titre du fonds départemental de solidarité.
Le Loiret dispose de 723 ha de foncier aménagés et immédiatement disponibles.

● Bilan 2017

Le Département souhaite renforcer sa relation auprès des EPCI en faveur du développement économique du territoire des EPCI et les accompagner dans la mise en œuvre de leur compétence économique. C'est pourquoi, le Département a maintenu sa participation financière à Loire&Orléans Eco qui poursuit ses missions d'accompagnement des entreprises et apporte une réponse globale aux besoins du développement économique sur les territoires, par une offre de services de proximité en faveur des EPCI du Loiret. Par ailleurs, son soutien est orienté vers les actions d'attractivité du territoire menées par Loire&Orléans Eco.

Le Département a finalisé l'aménagement de la ZA d'Ormes. La fin de la commercialisation de cette zone est en cours. Le bilan pour le Département est positif de plus de 40 000 euros.
La commercialisation des Portes du Loiret se poursuit avec la réalisation et la mise en service de la fin de l'échangeur sur la RD 20701 et du pont.

● Projets

ZA Ormes : fin 2018.
ZA-ZAC de Limère : mi-2018.
ZA-ZAC Portes du Loiret : fin 2020.
ZAE Gidy : la zone est intégralement aménagée et commercialisée depuis mars 2017.

Maintenir une présence commerciale dans les communes rurales

● Projet

Elaboration d'un plan en faveur de la ruralité, adopté par l'assemblée départementale lors de la session d'octobre 2017.

● Bilan 2017

Après l'écoute des maires et des EPCI sur les dispositifs de soutien départemental touchant à la ruralité et des Assises de la ruralité du 19 octobre 2016, la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires, mise en œuvre en 2017, apporte une réponse aux projets portés par les communes, notamment en matière de commerces de proximité.

Promouvoir l'agriculture et l'économie forestière

● Indicateurs

237 120 € versés à la Chambre d'Agriculture du Loiret.
66 375 € versés pour 41 manifestations agricoles.
50 000 € versés pour le dispositif Loiret Ecoute Active.

● Bilan 2017

Le Département a adopté et signé une convention cadre relative aux aides économiques agricoles et forestières avec la Région Centre-Val de Loire 2017-2020, permettant une intervention départementale au titre du PDR (FEADER) ou de l'un des 14 CAP Filières de la Région. Face aux difficultés économiques que connaît le monde agricole, le Conseil départemental a reconduit l'aide financière allouée à la Chambre d'Agriculture du Loiret pour qu'elle puisse accompagner les situations de fragilité économique des agriculteurs du département (dispositif Loiret Ecoute Active). Par son soutien aux manifestations agricoles, il valorise également le savoir-faire et la richesse des filières et des métiers.

Développer et valoriser l'offre touristique

● Indicateurs

1 459 368 € versés à 6 organismes touristiques dont l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret (ADRTL).



● Projet

Le schéma départemental de développement touristique 2017-2021 a été adopté par l'Assemblée départementale, lors de la session du 23 juin 2017.

● Bilan 2017

Le Département a organisé, en collaboration avec l'ADRTL, 7 rencontres territoriales avec les acteurs touristiques en vue de l'élaboration du futur schéma départemental de développement touristique pour lequel un marché de prestations intellectuelles a été confié au cabinet Mahoc. Par ailleurs, fort de sa compétence partagée, le Département poursuit son soutien aux organismes touristiques, dont l'ADRTL, et le déploiement ainsi que la valorisation de la marque Sologne.

● Projets Agenda 21

- Outil web de consultation de statistiques : 70 indicateurs mis à disposition, 8 thématiques abordées et un taux d'appropriation de 40% (CD45 + EPCI).
- Soutien à l'opération Pasto Loire : 700 km² de surfaces pâturés pour 2 000 brebis et agneaux.
- Professionnalisation des acteurs dans les démarches "qualité tourisme" : 19 sites, porteurs de la marque, ont été accompagnés, 4 offices de tourisme se sont engagés dans la démarche.
- Carte touristique des sites naturels du Loiret : 33 111 exemplaires diffusés, 7 espaces naturels sensibles intégrés à l'application touristique de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret.
- Déploiement d'un réseau de prestataires labélisés "accueil vélo" & "la Loire à vélo" : 119 établissements labélisés et une couverture de 596 km d'itinéraires cyclables.
- Ambassadeurs du Loiret, implication des Loirétains dans l'accueil des touristes : démarche suspendue en 2017 en vue d'une refonte du projet.
- Renforcement du Loiret comme destination touristique accessible "Tourisme et handicap" : 62 structures labélisées.

● Actions de développement durable (Hors A21)

Conforté dans son rôle d'acteur de la solidarité à tous les âges, le Département soutient largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire en leur consacrant chaque année environ 10 % du budget départemental, principalement au bénéfice d'associations œuvrant dans le domaine social (handicap, protection de l'enfance, ...).
Dans le cadre de ses partenariats historiques avec la Chambre d'Agriculture du Loiret et la Chambre départementale de Métiers et de l'Artisanat, le Département porte une attention particulière au développement durable, inscrit au cœur des projets proposés.

Garantie de la solidarité territoriale



Reduire la fracture numérique avec le Très Haut Débit

• Indicateurs

89,4 % des foyers au dessus du seuil de 3 Mbit/s en ADSL soit + **3,4%** en un an.
47,2 % des foyers au dessus du seuil de 30 Mbit/s (ADSL, câble, FTTH) soit + **12,4 %** en un an.



• **Projet**
Lyseo (Loiret THD) : début 2024.

• Bilan 2017

L'année 2017 a été une année de production importante :

- 12 sites de "montée en débit" ont été réalisés, portant le total des sites de "montée en débit" à 67 sites sur un total de 115 (soit 58 % de l'objectif global) à fin 2017 ;
 - 15 000 prises FTTH (soit 21 % de l'objectif global) ont été réalisées et la commercialisation est effective sur les communes d'Amilly, Châlette sur-Loing, Villemandeur, Gien, Briare, Châteauneuf-sur-Loire, Neuville, Pithiviers. A fin 2017, on dénombreait 1 500 abonnés fibre sur le réseau FTTH Lyseo ;
 - 75 sites techniques ou entreprises (publiques ou privées) se sont raccordés en fibre dédiée (entreprise) au réseau Lyseo en 2017.
- L'avenant n°2 à la DSP Lyseo (mai 2017) a également permis d'améliorer l'ambition du projet avec, notamment, 18 communes FTTH supplémentaires.

Soutenir les investissements locaux structurants

• Indicateurs

1,4 M € de subventions octroyées aux communes à faible population (- 650 habitants).
6,9 M € de subventions octroyées aux communes pour des projets d'intérêt communal (AAP).
16 contrats départementaux de soutien aux projets structurants signés avec les 16 EPCI du Loiret pour un montant global de **25 M€**.
38 M € de subventions octroyées pour **11 projets** de rayonnement départemental et supra-départemental.



• **Projet**
Elaboration de la nouvelle politique de mobilisation du Département en faveur des territoires qui est entrée en phase de mise en oeuvre début 2017, avec l'appui de 5 développeurs territoriaux.

• Bilan 2017

Un questionnaire a été adressé aux maires, Présidents d'EPCI et Conseillers départementaux en septembre 2017 pour appréhender leur degré de satisfaction concernant la mise en place de cette nouvelle politique en faveur des territoires :

62% des élus sont satisfaits ou très satisfaits concernant le principe d'équité territoriale adoptée par le Département (répartition des enveloppes cantonales selon des critères basés sur la population, les charges et ressources des territoires).
70% sont satisfaits ou très satisfaits concernant les principes de dialogue engagé sur les territoires pour faire des choix concertés sur les projets.
70% sont satisfaits ou très satisfaits concernant le principe de proximité (présence des conseillers départementaux) respecté par le Département dans la mise en place de cette politique.

Conforter et élargir l'offre de services territoriaux mutualisés

• Indicateur

17 adhérents au SMO (100% des EPCI hors Orléans Métropole).
3 projets portés.



• **Projet**
Syndicat mixte Loiret Numérique : l'Agence Loiret Numérique a été créée en décembre 2016. Sa 1ère phase de déploiement se poursuivra jusqu'à fin 2021.

• Bilan 2017

Le syndicat mixte ouvert "Agence Loiret Numérique" a mis en oeuvre les premières briques de service de son offre de tronc commun à savoir : le système d'information géographique et la visioconférence. Suite à des réunions de présentation au cours de l'année, les 5 EPCI non adhérents ont décidé d'adhérer au syndicat à compter du 1er janvier 2018.
L'année 2018 va permettre la poursuite du déploiement des services de tronc commun et également l'élargissement du catalogue de services avec la constitution d'offres à la carte.

Participer à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services

• Indicateurs

Un état des lieux comprenant la structuration du territoire au regard de l'accessibilité des services et l'identification des territoires à enjeux.
3 ateliers de concertation ayant réuni **une centaine d'acteurs** dont les EPCI à fiscalité propre du Loiret.
Un programme d'actions préconisant **16 orientations**.



• **Projet**
Elaboration du schéma d'accessibilité des services au public : adoption mi-2018.

• Bilan 2017

En copilotage avec l'Etat et en concertation avec les acteurs du territoire, le Département a finalisé le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Les éléments d'analyse croisée de l'offre et des besoins sur six champs de services ont permis de définir 16 préconisations orientant l'action en matière d'accessibilité des services dans le département. Une phase de consultation des EPCI à fiscalité propre du Loiret a également été lancée début 2018, afin de recueillir l'avis de ces acteurs de proximité sur ce schéma.

Lutter contre la désertification médicale

• Indicateurs

147 371 € de subventions versées pour la création de cabinets médicaux à l'initiative de communes loirétaines.

• Bilan 2017

Le Département a mis en place une nouvelle politique en faveur de la démographie médicale pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins de la population. Cette politique nouvelle est organisée autour de 11 actions concrètes au bénéfice des étudiants en médecine, des professionnels de santé ainsi que de l'attractivité du territoire. Une expérimentation a été menée en partenariat avec les principaux collèges pour accueillir 4 internes en médecine au sein de logements de fonction vacants dans les collèges. Une étude de démographie médicale a été réalisée en partenariat avec l'Observatoire Economiques des Territoires du Loir-et-Cher afin d'identifier l'organisation territoriale de la santé de proximité, pour mener à bien la nouvelle politique de démographie médicale.

Garantie de la solidarité territoriale



Aider les communes rurales à maintenir la présence de proximité

• Indicateurs

42 502 € versés pour la construction, l'agrandissement et l'aménagement des mairies et locaux techniques en faveur de 2 communes (Aulnay la Rivière et Ruan) et la communauté de commune de Cléry, du Betz et de l'Ouagne.

172 713 € versés pour l'aide aux communes à faible population de moins de 650 habitants, soit **53 dossiers**.

• Bilan 2017

Ces deux dispositifs d'aides ont été abrogés au bénéfice de la nouvelle politique de mobilisation du Département en faveur des territoires.

• Projet agenda 21

- Développement d'une offre médicale : **4 dossiers** financés (cabinets médicaux) au titre de la politique de démographie médicale du Loiret et **3 dossiers** financés (cabinets médicaux, extension de MSP) dans le cadre de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires.

• Actions de développement durable (Hors A21)

A l'issue des échanges en 2016 avec toutes les parties prenantes de la ruralité, le Département a donc fait évoluer ses dispositifs d'aides, déclinés dans la nouvelle politique départementale de mobilisation en faveur des territoires, mise en oeuvre en 2017. Dans cette politique, le Département porte une attention particulière aux communes à faible population (moins de 650 habitants) avec une aide pour leurs projets inférieurs à 20 000 € HT. En 2017, 331 projets ont été ainsi financés pour un montant total de 1 428 243 € de subventions.

Accès à la culture



Mettre en œuvre une politique efficace et lisible de soutien aux acteurs culturels

• Indicateurs

Le Département favorise les pratiques culturelles à travers le soutien de près de **350 associations** dont **40%** siègent dans les communes de moins de **10 000 habitants**.

• Bilan 2017

Le Département a apporté un soutien aux acteurs culturels et une aide à la construction et à l'aménagement d'équipements à vocation culturelle. A ce titre, **383 077 €** de crédits ont été attribués en 2017.

Promouvoir la Lecture Publique grâce à l'action de la Médiathèque départementale

• Indicateurs

170 bibliothèques mobilisées lors de 6 ateliers en territoires pour l'élaboration du schéma départemental de Lecture Publique. Organisation de **5 événements** associant médiations et formations. Participation à **10 manifestations** culturelles nationales et locales. Soutien de **20 projets** culturels locaux.

• Bilan 2017

L'attention portée par la Médiathèque départementale du Loiret à accompagner et conseiller les 800 professionnels de la Lecture Publique en Loiret s'est traduite en 2017 par :

- La modernisation du système d'Information et de gestion de ses données facilitant depuis le 26 juin 2016, la gestion de la circulation des documents auprès des 800 professionnels du réseau de Lecture Publique ;
- L'adoption à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 15 décembre 2017, du premier schéma départemental de Lecture Publique en faveur de l'accès des Loirétains à toutes les formes de culture et de lecture ;
- L'adoption d'une convention de partenariat avec l'observatoire national de Lecture Publique permettant des études et analyses comparées sur le plan national avec l'ensemble des bibliothèques départementales, bibliothèques et points lecture.



Modernisation du système d'Information de gestion des bibliothèques et de diffusion : début 2018 .

Elaboration du schéma de Lecture Publique : le schéma a été adopté par l'assemblée départementale le 8 décembre 2017.

Soutenir l'enseignement et la diffusion des pratiques artistiques

• Indicateurs

Un soutien départemental constant sur l'ensemble du territoire. Le FACC a aidé la diffusion de **113 spectacles**. L'aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre a permis de soutenir **90 écoles**. **180 structures** culturelles aidées. **27 ateliers** de pratique artistique ont bénéficié d'une aide. **110 artistes et 18 artisans d'art** ont ouvert leurs portes pour les « Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » et encore **40 établissements** ont participé à l'opération « Collège au Cinéma ».

• Bilan 2017

Poursuite de l'action départementale en faveur de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, de la pratique artistique et du développement de la culture cinématographique à destination des collégiens.

Le soutien et l'accompagnement des acteurs de la vie culturelle Loirétaine sont une priorité départementale.

Développer le rayonnement du festival de musique de Sully et du Loiret

• Indicateur

Le taux de remplissage 2017 a été exceptionnel. Il a atteint **85,38 %** et est en hausse par rapport aux deux éditions précédentes. Pour sensibiliser la jeunesse à la musique classique et au jazz, le Département a une nouvelle fois proposé des spectacles à titre gratuit.

• Bilan 2017

La démarche de valorisation du Festival de Sully et du Loiret a continué en 2017 avec le développement de la recherche de sponsors (+ **4,9 %** par rapport à 2016) et une évolution de la fréquentation (**+10.35 %** par rapport à 2016).

Le Département souhaite donner un nouvel élan à ce festival en l'intégrant dans une stratégie touristique et culturelle, avec un réel enjeu autour du développement du mécénat.



Développer le rayonnement du Festival de Sully-sur-Loire : mi-2019

Sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et historique

• Indicateurs :

9 630 367 € alloués en 2017 aux opérations de restauration et de conservation du patrimoine départemental ou de soutien à des projets de musées, dans le cadre des contrats de territoire volets 2, 3 et 4 . Des subventions ont également été accordées à des projets associatifs. A ce titre, **37 dossiers** ont été ouverts en 2017 , **114** sont toujours en cours de traitement et **46** ont été cloturés.

• Bilan 2017

La mise en valeur du patrimoine culturel public et privé s'est poursuivie au travers d'actions de restauration, de valorisation du patrimoine protégé et non-protégé, d'aide en faveur des musées. Réouverture du Château-musée de Gien : le Château-musée a ouvert ses portes au public le 22 avril 2017. Un suivi de l'après-ouverture en terme bâtementaire et de maintenance des supports de médiation est nécessaire dans l'année de parfait achèvement. La consolidation juridique des collections a été matérialisée par une convention avec la Ville de Gien.



Réouverture du Château-musée de Gien : le Château-musée a ouvert ses portes au public le 22 avril 2017.



Transmettre la mémoire et favoriser l'accès aux données publiques

• Indicateurs

Les profils des publics se diversifient, au-delà des usagers de la salle de lecture : **10 909** personnes ont bénéficié d'une action pédagogique ou culturelle et les internautes ont réalisé **608 265** visites sur le site internet.

486 mètres de document ont été classés et mis à disposition des usagers, ainsi que **6 486** unités isolées.

Les administrations et collectivités ont bénéficié de **102** visites d'aide et de conseil à la gestion de leurs archives.

• Projets

Amélioration des fonctionnalités du site Web Archives : mi-2018.

Construction du nouveau bâtiment des Archives : mi-2021.

• Bilan 2017

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment est entré dans une phase d'études, avec la réalisation de la pré-programmation et le choix du terrain. Par ailleurs les Archives préparent le déménagement des collections : un état de situation a été dressé afin de préparer le chantier des collections, c'est-à-dire un ensemble planifié de traitements scientifiques et matériels, mis en place afin d'assurer en toute sécurité le transfert des collections.

Le programme culturel s'est articulé autour de deux thématiques :

les débuts du protestantisme dans le cadre de la célébration du 500^e anniversaire de la Réforme, et l'histoire de la condition féminine. Expositions, conférences et lectures d'archives créées avec le théâtre de l'Imprévu ont offert à chacun, et notamment à un public de collégiens, autant d'occasions de découvrir ou d'approfondir sa réflexion sur la place des femmes et des protestants dans l'histoire du Loiret.

• Projet agenda 21

- Conseils des territoires en matière culturelle : **334 communes** utilisatrices de Loiretek, **120 236 entrées** dans les châteaux et musées, **623 691 utilisations** par des usagers (hors collectivités) de l'offre de services, directe ou en ligne, proposée par les Archives départementales.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Les actions dégagées dans le cadre du Schéma de Lecture Publique portent notamment sur l'accompagnement des communes rurales, l'accès des publics empêchés et éloignés de la culture pour réinventer la cohésion sociale et le vivre-ensemble en mettant la responsabilité individuelle et les territoires au centre des approches.





Soutenir les initiatives en faveur du développement des Etats émergents

• Indicateurs

16 500 € de subventions en 2017 au titre de l'AAP "Loiret coopération".

7 000 € de subventions pour les actions de coopération avec le Judet d'Olt de la Chambre d'Agriculture du Loiret.

• Bilan 2017

Un appel à projets annuel "Loiret coopération" a été lancé à compter de l'année 2017. Il vise à soutenir des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations à caractère de coopération internationale et de développement durable, à destination des pays bénéficiaires de l'aide public au développement du Ministère des Affaires Etrangères. 7 dossiers ont pu être financés dans le cadre de cet appel à projets. Le Département du Loiret s'appuie sur l'expertise de l'AFCCRE et de Centraider pour mener à bien cet appel à projets.

Dans le cadre de l'accueil de la délégation roumaine du 26 au 29 septembre 2017, différentes visites ont été organisées notamment au Château de Gien et au Canal de Briare ainsi que des rencontres avec le Théâtre Clin d'œil, l'ADRTL et la Chambre d'Agriculture du Loiret afin de faire un point sur les fiches actions encadrées par la convention cadre 2016-2019. Cet accueil s'est clôturé par un dîner de Gala à l'Hôtel de la Bretonnerie en présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Roumanie en France.

Favoriser l'ouverture et la mobilité européennes des jeunes Loirétains

• Indicateur

12 000 € de subventions octroyées en 2017 dans le cadre de l'appel à projets "éducation à la citoyenneté, à la solidarité, à l'interculturalité pour la mobilité, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de 11 à 17 ans".

• Bilan 2017

Le Département s'est associé à la Direction Régionale et Départementale Déléguée à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale du Loiret (DRDDJCSL) pour la mise en œuvre d'un appel à projets visant notamment à favoriser la citoyenneté européenne et la mobilité des jeunes Loirétains de 11 à 17 ans. Trois projets ont ainsi pu être ainsi financés dans le cadre de cet appel à projets (une commune, un EPCI du Loiret et une association agréée "Jeunesse et éducation populaire").

• Actions de développement durable (Hors A21)

Dans le cadre de "Loiret Coopération", le Département soutient des projets de coopération internationale et de développement durable, répondant à des thématiques particulières : la santé, l'éducation, l'économie sociale et solidaire mais aussi l'égalité femmes/hommes, la non-discrimination et l'impact des projets sur l'emploi.

Le Département accompagne également des actions menées par la Chambre d'Agriculture du Loiret visant à promouvoir les systèmes coopératifs en agriculture dans le Judet d'Olt (appui à la définition de projets d'irrigation, échanges sur les programmes de formation initiale et continue, réalisation d'études techniques et économiques...) et à aider les agriculteurs à se structurer dans le respect de l'environnement (accueil de plusieurs étudiants roumains dans des exploitations agricoles françaises).





PUBLICS VULNÉRABLES

Simplifier l'action sociale
Tout au long de la vie

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE ET SOUTIENT LES PUBLICS VULNÉRABLES OU FRAGILISÉS



ALEXANDRINE LECLERC
Présidente de la Commission de l'Enfance,
des Personnes âgées et du Handicap

L'année 2017 a été une année prolifique. Après la mise en place de la Maison de l'Autonomie, nous sommes entrés dans la démarche d'une « réponse accompagnée pour tous », et nous avons installé le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

D'autre part, la nouvelle Carte Mobilité Inclusion a été déployée ainsi que 77 actions pour la prévention de la perte d'autonomie sur tout le département, via la Conférence des financeurs pour un montant de 730 000€.

En 2018, nous poursuivrons, en adéquation avec le schéma de cohésion sociale du département, voté en juin 2017.



Optimiser l'ensemble des dispositifs d'accueil avec Loiret solidarité

• Indicateurs

340 contrats de complémentaire santé signés par des foyers Loiretains en 2017, représentant environ **561 personnes** couvertes par le dispositif Loiret Santé.

• Projets

Loiret Solidarité : fin 2018.

Mise en place du dossier social unique : fin 2018.

Loiret Santé : La complémentaire santé est opérationnelle depuis septembre 2016.

• Bilan 2017

Les travaux menés dans le cadre de Loiret & Solidarité consistent à :

- organiser un guichet unique de proximité, porte d'entrée unique vers les politiques sociales ;
- élaborer un dossier social personnalisé informatisé, de l'usager (système d'information unique, sécurisé à travers un identifiant numérique) ;
- installer une gouvernance départementale intégrée.

Le nombre d'adhésions à Loiret Santé a été relativement stable en 2017 malgré l'augmentation du nombre de permanences physiques. Les personnes ayant souscrit un contrat se disent satisfaites par le dispositif.

Créer la Maison De l'Autonomie (MDA) et mettre en place un interlocuteur unique

• Indicateurs

10 797 usagers (contre 11 407 usagers en 2016) reçus au niveau de l'accueil physique de la MDPH. (-5%)

42 428 demandes pour l'année 2017 dont :

- **4 029** demandes d'allocations adultes handicapés (AAH).
- **6 844** demandes de carte de stationnement et CMI Stationnement (5 147 en 2016).

41 099 décisions prises dont :

- **4 800** décisions d'orientation professionnelle.
- **5 177** décisions de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrées.
- **1 219** décisions d'Aide à la Vie Scolaire.
- **1 105** décisions d'orientation ULIS.

Le **délai moyen annuel de traitement** des demandes s'améliore passant de 4,63 mois en 2016 à **2,91** mois.

Chiffres APA et PCH (au 31 décembre 2017) :

7 973 bénéficiaires de l'APA domicile pour un montant de 28 831 074,73 €.

2 517 bénéficiaires de la PCH à domicile pour un montant de 8 907 453,57 €.

389 bénéficiaires de la PCH établissement pour un montant de

• Projet

Création de la Maison de l'Autonomie : la MDA est opérationnelle dans sa globalité depuis le 14 septembre 2017.

• Bilan 2017

Mise en place de la Maison de l'Autonomie (14/09/2017) par le rapprochement des équipes prestations autonomie et transport (TEH) sur le site de la rue Claude Lewy (guichet unique).

Mise en oeuvre de la démarche "Réponse accompagnée pour tous".

La MDPH s'est engagée à :

- mobiliser les professionnels, associations, institutions et structures concernés.
- accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs et partenaires.
- construire et favoriser des outils et des processus de travail collaboratif dans le cadre notamment de groupes opérationnels de synthèse en vue de proposer des plans d'accompagnements globaux aux personnes en situation de handicap, par la signature de la convention d'appui le 11/09/2017. Dans ce cadre, un Chargé de mission RAPT a pris ses fonctions, le 06/11/2017, au sein de la MDA.

Mise en oeuvre de la Carte Mobilité Inclusion, au 01/07/2017.

Dans un premier temps, le traitement des demandes de CMI est entièrement assuré par la MDPH, pour la gestion des 3 flux :

- Instruction des demandes pour les usagers de la MDPH.
- Instruction des demandes pour les bénéficiaires de l'APA en GIR 1 et 2.
- Instruction des demandes pour les demandeurs et bénéficiaires de l'APA en GIR 3 à 6.

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFFPA) a financé 77 actions de prévention de la perte d'autonomie représentant un montant global attribué de 733 832 €.

Les 14 résidences-autonomie du territoire ont perçu 279 269 €, au titre du Forfait -autonomie, représentant 362,69 € par place autorisée.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a été installé le 17 octobre 2017. Issu de la fusion du Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH) et du Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA), cette nouvelle instance a pour mission de renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de l'âge.

Installation de la commission locale de concertation (CLC) de la MDPH, le 28/02/2017.

• Action de développement durable (Hors A21)

En facilitant l'autonomie des personnes âgées, leur maintien à domicile, leur accès à la santé et à la culture, le Département s'inscrit pleinement dans les finalités d'épanouissement, de cohésion sociale et de solidarité intergénérationnelles liées au développement durable.



Etablir le schéma départemental de cohésion sociale

• **Projet**

Elaboration du schéma de cohésion sociale : le schéma départemental de cohésion sociale a été adopté par l'Assemblée au cours de la session du 23 juin 2017.

• **Bilan 2017**

L'élaboration de ce schéma a mobilisé l'ensemble des énergies sur le 1er semestre 2017, au travers de thèmes de réflexion transverses, associant les acteurs de l'ensemble des politiques publiques en faveur de l'autonomie, de l'enfance et de l'insertion et prenant en compte les schémas jeunesse, lecture publique et les enjeux liés au sport et à la culture. Le schéma départemental de cohésion sociale a été adopté par l'Assemblée au cours de la session du 23 juin 2017.

L'amélioration de la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants avec la protection maternelle et infantile, et pour les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance

• **Indicateurs**

3 259 enfants de 4 ans ont bénéficié d'un bilan en école maternelle. Parmi ces enfants, 18,5 % présentaient des troubles visuels pour lesquels une orientation, auprès d'un ophtalmologue, a été effectuée. **29 % des jeunes** Loirétains de 13 à 18 ans ont été concernés par une action collective organisée par les Centres de Planification et d'Education Familiale (27% en 2016).

• **Bilan 2017**

Le Département du Loiret poursuit ses actions de prévention et de dépistage auprès des plus vulnérables comme les anciens grands prématurés dans le cadre du réseau Grandir en Région Centre Val de Loire (GERC), **4 médecins formés sont référents**.

La formation obligatoire des assistants maternels en régie directe a été mise en place fin février 2017, ce sont **30 modules de 60h de formation** qui ont ainsi été organisés. Une convention avec le **SDIS** a permis de proposer aux stagiaires AM de recevoir une initiation aux gestes de premiers secours (PSC1).

Le service de PMI organise des bilans médicaux pour les enfants de moins de 7 ans confiés à l'ASE, afin de s'assurer de leurs besoins en termes de santé et de les orienter vers une prise en charge la plus adaptée.

Une convention de partenariat a été signée entre la CPAM et le Conseil départemental prévoyant des délais d'ouverture de droits réduits à 14 jours calendaires et 48H si urgence et des bilans de santé systématiques dans les 6 mois de l'entrée dans un dispositif de placement pour les plus de 6 ans et dans les 6 mois précédents le 17ème anniversaire du mineur.

L'accompagnement de la parentalité pour affirmer la politique de prévention précoce en matière de politique familiale

• **Indicateurs**

En termes de prévention précoce, la préparation à la parentalité par l'**entretien prénatal précoce** est une action forte et ce sont 546 entretiens précoces qui ont été réalisés par les 4 sages-femmes de PMI auprès de femmes enceintes.

58 % des enfants nés dans le Loiret ont bénéficié d'une intervention précoce de la PMI dans les 2 mois suivant leur naissance.

1 906 séances de consultations médicales destinées aux jeunes enfants de moins de 6 ans ont été proposées dans le Loiret, soit une séance hebdomadaire de plus par semaine par rapport à 2016.

• **Bilan 2017**

La parentalité est un axe d'intervention majeur du service de PMI en termes de prévention précoce. L'ensemble des activités de la PMI tel que le suivi des femmes enceintes, les interventions post-natales et les consultations médicales, participent à l'accompagnement de la parentalité. Le dispositif d'accueil préventif en crèche (places financées par le Département) pour les enfants de familles en situation de vulnérabilité s'est étendu à Saint-Jean de Braye.

Diversifier l'accompagnement des mineurs suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance

• **Indicateurs**

Le **schéma de cohésion sociale voté en juin 2017** met l'accent sur : le développement des mesures de prise en charge à domicile, le renforcement de la coordination des parcours et des acteurs. La question de l'accueil familial de la valorisation et attractivité du métier a été une des préoccupations de l'année.

26 ASFAM ont été recrutées pour 22 départs, une diversification des missions consolidée avec la mise en place d'un pôle accueil d'urgence et une réflexion sur la création d'ASFAM ressource en lien avec l'unité modes de suivi.

La montée de prise en charge du nombre de MNA s'est confirmée. **987 évalués** et **403 accueillis** (239 avec décision judiciaire).

• **Bilan 2017**

Le dispositif global de protection de l'enfance s'est diversifié avec la mise en place du placement à domicile sur l'Orléanais. Dispositif qui doit se déployer sur l'ensemble du département en 2018 et dont l'objectif est de favoriser le maintien à domicile ou le retour à domicile de mineurs confiés par une action sur la dynamique familiale dans une logique inclusive. Dans le cadre de ces diversifications et soucieux de développer d'autres pratiques, une expérimentation d'un référent d'accueil d'urgence s'est mise en place afin d'évaluer dès la décision de placement, les conditions de sortie de ce dispositif et les mettre en place si cela s'avère possible et adapté.

Parallèlement, la commission sur le statut des mineurs prévue dans la loi du 14 mars 2016 s'est réunie à la fin du 1er trimestre. Elle a vocation, pour les mineurs confiés, à proposer au magistrat (JAF) une évolution du statut de l'enfant en fonction des liens qui l'unissent à sa famille et à ses parents.

Un renforcement de l'équipe MNA a été organisé afin de favoriser le traitement des évaluations dans le délai de 5 jours.



Répondre avec les professionnels aux besoins de l'aide à domicile

• Indicateurs

85 % des bénéficiaires de l'APA équipés avec Lysbox.
Taux plafond de refus des Lysbox 7%.

• Bilan 2017

La mise en œuvre opérationnelle du projet a débuté en février 2014. Concernant le portail social usagers, les tests du module facturation n'ont pu être réalisés dans les délais initialement prévus. Une nouvelle phase de tests doit être planifiée.



Mettre en œuvre le plan Loiret Bien vieillir

• Indicateurs

24 Ehpad concernés et une enveloppe de 23 millions €.
6 823 places installées en Ehpad.
5 906 bénéficiaires de l'APA établissement pour un montant de 23 375 959 € et 3 082 649 € pour l'APA hors Loiret.
581 bénéficiaires de l'ASH-PA pour un montant de 13 360 216 €.
1 528 bénéficiaires de l'ASH-PH pour un montant de 71 593 960 €.

• Bilan 2017

Le projet Loiret Bien Vieillir veille à assurer une amélioration qualitative de l'offre de service en Ehpad, dans un souci de maintien des prix de journée accessibles au plus grand nombre, d'adaptation des conditions de prise en charge aux spécificités des résidents actuels et futurs et de pérennisation d'une offre de service efficiente sur l'ensemble du territoire. Le plan Loiret Bien Vieillir est entré dans sa phase opérationnelle des 2016 avec un accompagnement technique et financier réalisé auprès des Ehpad concernés.



Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

• Indicateur

8 sites mis en accessibilité.



Réalisation de l'agenda d'accessibilité aux personnes handicapées : fin 2021

• Bilan 2017

L'accessibilité des bâtiments départementaux est une priorité pour le Département qui a mis en place :

- un programme pluriannuel de l'agenda d'accessibilité revisité ;
- l'intensification de la communication institutionnelle.

Suite à la réalisation de la première tranche des travaux (350 000 euros), la programmation a été revue afin de passer de 7 tranches de travaux à 3 tranches seulement pour un budget de 2,3 millions d'euros par an. La fin de ce programme est prévue en 2021.

Améliorer les transports spéciaux des élèves en situation de handicap

• Indicateurs

892 élèves en situation de handicap pris en charge par le Département, soit + 4,6% en un an.

• Bilan 2017

Le choix est laissé aux familles entre prise en charge financière ou technique du transport des élèves en situation de handicap. Le Département optimise l'organisation des transports spéciaux en mobilisant les minibus du réseau ULYS-REMI (via une convention avec la Région depuis septembre 2017) et des taxis.





EMPLOI ET INSERTION

Emploi

Politique du logement

Faciliter le parcours pour l'utilisateur

Lutter contre la fraude

« L'année 2017 a mis en actions le projet de mandature **autour de l'emploi** »



VIVIANE JEHANNET
Présidente de la Commission
du Logement et de l'Insertion

L'année 2017 a mis en action le projet de mandature autour de l'emploi et du retour à une activité professionnelle de bénéficiaires du RSA.

La première mesure a été la signature du fonds d'appui aux politiques d'insertion.

La seconde mesure emblématique a été l'adoption du plan d'actions pour l'emploi.

L'autre axe structurant du projet de mandature est d'améliorer les conditions de logement des ménages dans le Loiret avec le renouvellement de la délégation à la pierre dans le cadre du logement social.

Le renforcement de la lutte contre la fraude et la prévention des indus au titre des minima sociaux a été poursuivie par l'adoption d'amendes administratives.

Enfin les services départementaux ont engagé une nouvelle demande informatique, prémice du cadre facilitant la structuration du dossier unique de l'utilisateur partagé.



Aider à l'insertion des jeunes adultes avec l'AJIL et l'AJIHL

• Indicateur

Le taux de validation des diplômes est de **90 %**.

• Bilan 2017

18 bénéficiaires de l'AJIL ont été diplômés en 2017 sur 20 bénéficiaires devant passer un diplôme. L'évolution du nombre de bénéficiaires diplômés en 2017 par rapport à 2016 s'explique par l'avancement dans les différents cursus de formation. A ce titre, l'année 2017 correspond à un volume important de jeunes se présentant à une validation de diplôme.

Accompagner les publics en difficulté vers le retour à l'emploi

• Indicateurs

Le taux de sortie par l'emploi des actions professionnelles subventionnées est de **23,73 %** (par rapport au nombre de bénéficiaires du RSA accompagnés) et de **49,01 %** (par rapport au nombre de sorties totales de bénéficiaires du RSA).

Le taux de passage en dynamique emploi des personnes bénéficiaires du RSA sorties d'un parcours social et socio-professionnel est de **43,16 %**.

Le taux de référencement professionnel est de **45%**.

14 694 foyers bénéficiaires du RSA dans le Loiret (Décembre 2017) dont **24%** sont dans le dispositif depuis moins d'un an.

• Projet

Elaboration du Plan Emploi : le Plan Emploi a été adopté par l'Assemblée départementale le 6 octobre 2017.

• Bilan 2017

Le Département subventionne des actions collectives dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux problématiques des bénéficiaires (accompagnement social, socio-professionnel, à la création d'activité, réponse à un besoin de mobilité, reprise d'une activité professionnelle au sein d'une structure d'insertion par l'Activité Economique). Ainsi, **1 594 bénéficiaires du RSA** ont bénéficié de **53 actions** en 2017 (représentant un montant de subventions de 1 630 641,66 €.

Pour la dimension emploi (actions d'insertion par l'Activité Economique), il est à noter la sortie de **173** bénéficiaires en emploi ou en formation sur un total de 729 bénéficiaires accompagnés, soit **24,23 %** d'entre eux.

Pour les dimensions sociales et socio-professionnelles, il est à noter que parmi les 431 personnes sorties en 2017, **186** ont vu leur situation évoluer favorablement, soit un taux de **43,16 %**.

Concernant le taux de référencement professionnel, suite au passage en entretien de positionnement, les bénéficiaires du RSA, ont été pour **45%** d'entre eux référencés professionnels, c'est à dire avec des problématiques à dominante professionnelle (relevant de freins liés à l'emploi).

Engager une réflexion partagée sur l'offre d'insertion

• Indicateurs

3 conventions pluriannuelles au titre du FAJ pour une durée de 3 ans sur un total de 12 conventions signées en 2016 et poursuivies en 2017.

3 conventions pluriannuelles en faveur des associations caritatives ont été signées en 2016 et des avenants ont été conclus en 2017.

• Bilan 2017

3 conventions pluriannuelles signées en 2016 se sont poursuivies en 2017 avec les missions locales d'Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes pour mener une action d'accompagnement social envers les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Dans le cadre de l'insertion par l'Activité Economique, le Département subventionne diverses associations dont les activités sont étroitement liées au développement durable. Ainsi, en 2017, ont été conventionnées 8 actions relatives à l'entretien des espaces naturels et verts, 6 actions relatives à la collecte, au tri et à la valorisation de déchets divers (papiers, cartons, textiles, déchets informatiques, ...) et 2 actions ayant pour finalité la production de légumes bio. Au total, ce sont **322** bénéficiaires du RSA qui ont été accompagnés, pour un montant total de subventions de **464 698 €**.

D'autre part, le Département a valorisé **677** heures de clauses d'insertion pendant l'exécution du marché relatif à l'entretien des berges le long du parcours "La Loire à Vélo".



Améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis

• Indicateurs

457 logements du parc privé aidés.

5 opérations neuves (parc social) de construction aidées par le Département, représentant **70 logements**.

945 familles ont bénéficié d'une aide à l'accès ou au maintien dans le logement.

Le Département a subventionné **484 logements** au sein des parcs privés et sociaux du territoire (fonds propres).

• Bilan 2017

En 2017, le Département a :

- subventionné la réhabilitation ou l'amélioration de 457 logements du parc privé (dont 43 logements de propriétaires occupants âgés sur le territoire d'Orléans Métropole), pour un montant de 263 308 €. Il s'agit essentiellement d'aides attribuées pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ;
- subventionné 70 logements du parc social (5 opérations) au titre de l'aide à l'équilibre financier pour des projets atypiques répondant à des priorités départementales (logements personnes âgées / handicapées) pour un total de 322 000 €.

Par ailleurs, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, **414 logements** du parc privé ont été subventionnés sur le territoire de délégation du Département (soit hors Orléans Métropole) et **214 logements** du parc social ont été agréés (55 PLAI destinés aux ménages les plus modestes et 159 PLUS).

813 familles ont bénéficié d'une aide en vue d'accéder à un logement (premier loyer, dépôt de garantie, équipement mobilier et ménager de première nécessité...).

132 familles ont eu une aide au titre du maintien dans le logement (dettes de loyer, dettes de charges locatives, assurance habitation).

1 204 familles ont eu une aide leur permettant de résorber leurs dettes d'énergie ou d'eau.

(à noter qu'une famille peut bénéficier de plusieurs types d'aides).

955 ménages ont bénéficié d'un appui individualisé dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement en 2017.

• Projets Agenda 21

- Conseil en énergie partagée : **9 collectivités** ont souscrit au service, soit **18 216 habitants** couverts.

- Prévention de la précarité énergétique auprès des populations fragiles : Réduction de **-30 dossiers** reçus au titre du FUL (par rapport à 2016) et **14 visites** conseils réalisées.

- ENER'ACTIV Loiret : fonds de travaux pour la maîtrise des charges énergétiques : **3 logements** bénéficiaires.

- Prévention de la précarité énergétique auprès des populations fragiles : des professionnels ont d'ores et déjà été formés à la prévention de la précarité énergétique et **14 visites** conseils ont été réalisées.

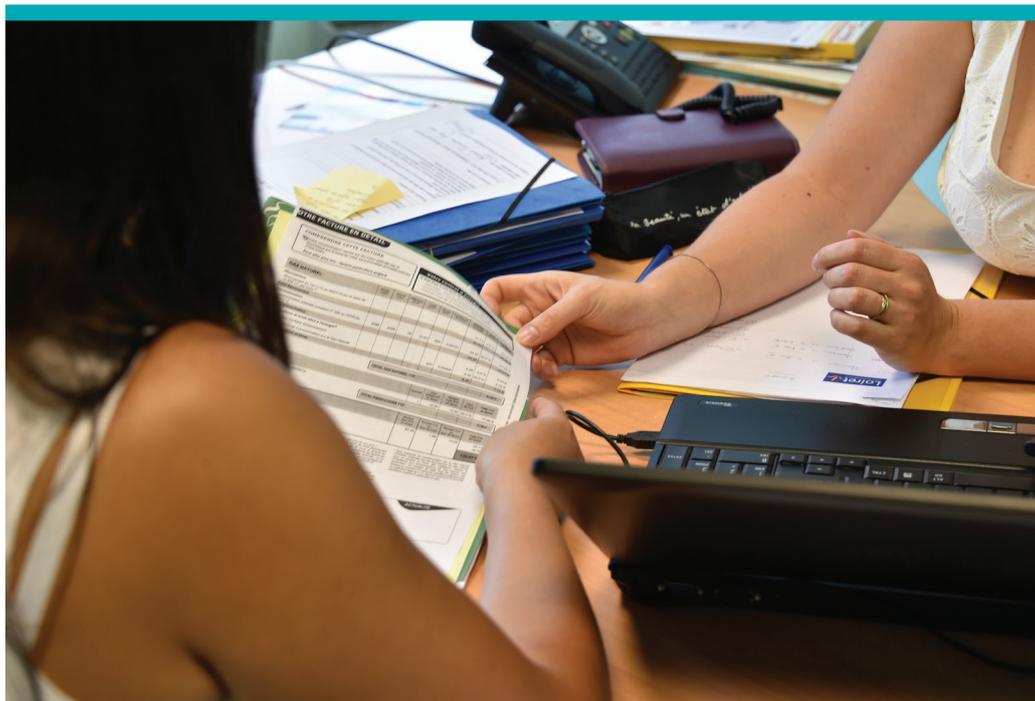
• Actions de développement durable (Hors A21)

En 2017, les aides accordées au titre du programme "Habiter Mieux" se sont poursuivies.

278 logements ont ainsi bénéficié de subventions de l'Etat et du Département pour des travaux d'amélioration énergétique. Plus d'un tiers de ces logements bénéficie, après travaux, d'un gain de performance énergétique de plus de 35 %.

L'ADIL-Espace Info Energie, que subventionne le Département, renseigne et conseille gratuitement, tant sur le plan financier que juridique et technique, le public sur tous les dispositifs d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Par ailleurs, les actions visant à l'amélioration énergétique des logements sont une composante obligatoire des différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mises en place par les collectivités sur le territoire loirétain, lesquelles sont soutenues et accompagnées par le Département.



Faciliter le parcours pour l'utilisateur



Elaborer Loiret Solidarité et faciliter l'offre de service globale

• **Projet**

Loiret Solidarité : fin 2018.

• **Bilan 2017**

Les travaux menés dans le cadre de Loiret Solidarité répondent à 3 enjeux :

- optimiser les ressources départementales ;
- se recentrer sur les compétences obligatoires ;
- affirmer les missions régaliennes (ASE, PMI, adoption, soutien aux familles en difficulté, PA, PH...).

En 2017, le Département a conduit un travail visant à faire évoluer son périmètre d'intervention. Ce projet a permis de poser les principes d'une offre de services redessiné (en cours de validation politique) tenant compte des missions obligatoires du Conseil départemental et ce, à 2 niveaux :

- une participation du Département dans le maillage du réseau d'accueil de niveau I (premier contact, premier niveau d'information, voir réorientation vers le partenaire compétent);
- une contribution du Département sur une prise en charge de niveau II d'intervention (accompagnement structuré et contractualisé).

Clarifier et coordonner territorialement les acteurs au profit des usagers

• **Indicateurs**

Les bénéficiaires d'un accompagnement concerté entre les partenaires :

- **525 usagers** ont bénéficié d'un accompagnement global (Département et Pôle Emploi) ;
- **627 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au titre de la "Garantie Jeunes" sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

• **Bilan 2017**

Consécutivement à la signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi le 8 janvier 2016, 525 usagers sont entrés dans l'accompagnement global, en 2017, grâce à la collaboration renforcée entre les services du Département et Pôle Emploi.

L'instauration au 1^{er} septembre 2016 de la "Garantie Jeunes", a permis la mise en place d'un accompagnement global assuré par les missions locales en faveur des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une allocation forfaitaire mensuelle. En 2017, 627 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes tout au long de l'année 2 avec les trois missions locales du Loiret (Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers). 558 jeunes étaient en cours de parcours au 31 décembre 2017.

Lutter contre la fraude



Agir contre la fraude et prévenir les indus

• **Indicateurs**

273 062 € de trop perçus constatés par le Département.
999 838 € ont été perçus en 2017 sur les indus RMI/RMA/RSA.

• **Bilan 2017**

En 2017, le montant des sommes recouvrées en matière d'indus RMI/RSA s'est élevé à **999 838 €**.

Veiller et contrôler pour une juste attribution de l'allocation RSA

• **Indicateurs**

82 dossiers pris en charge au titre du contrôle RSA.
76 % des bénéficiaires contrôlés ont donné lieu à des révisions de dossiers.

• **Bilan 2017**

En 2017, le contrôle RSA réalisé par le Département a permis le traitement de 82 dossiers et 62 d'entre eux ont fait l'objet de révision (révision simple ou fraude).

Le montant des indus calculé à ce jour sur les dossiers clos en 2016 s'élève à **273 062 €**.

A young boy with dark hair and glasses is looking down at a book in a library. He is wearing a blue hoodie. The background shows shelves filled with books. A large green graphic element is overlaid on the right side of the image, containing text.

RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative

Sensibilisation à la qualité nutritionnelle

Enseignement supérieur

Attribution des aides sportives

Protection de l'environnement

TOUT FAIRE POUR QUE LE LOIRET SOIT UNE TERRE DE RÉUSSITE POUR LES JEUNES



GÉRARD MALBO
Président de la Commission
Education, Jeunesse, Sport
et Environnement

Construire, entretenir les collèges, suivre les aides à l'université, soutenir les associations sportives, se soucier de la préservation de notre planète, tels sont les thématiques aux cœurs des débats de notre Commission et des conseillers départementaux investis dans ces actions.

Qu'il me soit permis de remercier très chaleureusement les équipes des services départementaux pour la qualité des dossiers présentés à l'Assemblée départementale.

Le Conseil départemental entend longtemps faire perdurer son action comme acteur majeur de la proximité au service des Loirétains.



Poursuite et achever le programme d'investissement des collèges

• Indicateurs

Le taux d'avancement du PPI 2016/2020 est de **14%**.
1 collège restructuré ou construit sur 7 collèges inscrits.

• Projets

Construction des deux collèges à Pithiviers : mi-2021.
Construction du collège Orléans Nord-Est : mi-2020.
Développement et restructuration de la demi-pension à Poilly-lez-Gien : le projet est achevé depuis l'été 2016.
Etude reconstruction du collège André Malraux : fin 2018.
Reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency : fin 2019/début 2020.
Restructuration de la demi-pension de la Ferté-Saint-Aubin : mi-2018.
Restructuration et extension du collège de Tigy : fin 2020/début 2021.

• Bilan 2017

La hausse des effectifs se poursuit dans le Département du Loiret. A la rentrée de septembre 2017, les collèges du Loiret ont accueilli **30 713** collégiens scolarisés dans les 57 collèges publics, **362 collégiens de plus** que l'année précédente, soit plus d'un demi-collège.
Le Département poursuit le programme d'investissement des collèges pour un montant d'environ 100 millions € sur 5 ans, voté en juin 2016. Les projets se concrétisent en concertation avec la direction départementale des services de l'Education Nationale, les établissements, les parents d'élèves et les collectivités locales.
Le maître d'oeuvre a été choisi pour le projet de restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté-Saint-Aubin.
Les consultations de maîtrise d'oeuvre ont été lancées pour les projets du collège Orléans Nord-Est, de reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency et sur le projet d'extension du collège de Tigy.
Des études de pré-programmation ont été conduites pour le projet de construction de deux collèges sur le secteur de Pithiviers. Les études de programmation ont été initiées.
S'agissant du projet de reconstruction du collège André Malraux, une étude globale sur l'évolution de la démographie scolaire sur Orléans et le nord de son agglomération a été engagée.

Entretien du patrimoine des collèges

• Indicateur

1,5 M€ pour l'entretien courant des collèges.
4,8 M€ pour le gros entretien et le renouvellement des équipements.

• Bilan 2017

L'entretien des collèges se décline autour de 2 axes :
- La poursuite de la politique d'entretien et de rénovation des collèges (gros entretien, renouvellement...);
- La sécurisation des abords des collèges.
En fonctionnement, le Département a dépensé près de 1,5 M€ pour l'entretien courant de ses collèges sous maîtrise d'ouvrage départementale.
De plus, des programmes de gros entretien et de rénovation ont permis, par exemple de rénover des laveries dans 4 collèges, de lancer les opérations de rénovation de toiture et d'aménagement intérieur aux collèges d'Amilly et d'Ingré, de créer des sanitaires à Malesherbes et un préau aux Bordes et à Ferrières-en-Gâtinais.
On note également la rénovation des espaces extérieurs et du plateau sportif aux Bordes.

Innover pour construire le collège de demain

• Indicateurs

53 collèges en THD / **4 collèges** en HD.
57 collèges équipés de Wifi (580 bornes).
4 600 postes de travail.
270 PC portables.
520 tablettes.

• Bilan 2017

Les infrastructures des collèges sont en cours de modernisation (Très Haut Débit, Wifi...) mais des dysfonctionnements informatiques persistants sont déplorés par les collèges et freinent les usages. Par conséquent, un audit informatique sera réalisé au printemps 2018 pour déterminer les causes et pour mettre en oeuvre des solutions.

Projet

e-éducation : fin 2020.

L'expérimentation de la plateforme "Décroche ton stage 3ème" s'achèvera au printemps 2018 et fera l'objet d'une évaluation soumise à l'arbitrage des élus pour une décision de pérennisation du dispositif.

Lutter contre le décrochage scolaire

• Indicateur

212 élèves rescolarisés sur **391 élèves** pris en charge (54%).

• Projet

Nouveau Plan jeunesse : fin 2018.

• Bilan 2017

Le Département soutient les dispositifs relais du Loiret, 5 sont rattachés à l'Education Nationale et 2 sont portés par la Ville d'Orléans.
La première cause identifiée pour les élèves en risque de décrochage scolaire est la démotivation, souvent couplée à l'indiscipline.
L'accompagnement proposé par ces dispositifs permet une re-scolarisation pour plus de la moitié des jeunes.

Encourager la jeunesse au civisme

• Indicateurs :

46 jeunes conseillers départementaux, **3 projets CDJ** menés.
7 projets Méd'JEco .
2 collèges ont suivi la formation **IPCS** (Initiation aux Gestes et Comportements qui sauvent).

• Projet

Nouveau Plan jeunesse : fin 2018.

• Bilan 2017

Le mandat 2015/2017 s'est achevé pour les Conseillers départementaux juniors (55 jeunes élus en 2016, et 46 en 2017) qui ont mené des projets en lien avec l'intergénérationnel, l'environnement et le sport :
- Une course d'orientation a été organisée au Parc de Limère ;
- Des rencontres solidaires avec les personnes âgées ;
- Un dépliant sur les bienfaits du sport a été conçu. L'ensemble des jeunes a participé au défilé du 8 mai 2017 aux côtés des Conseillers départementaux.

• Projets Agenda 21

- Découverte du monde du travail auprès des collégiens : **8 collégiens** ont fait un stage dans le cadre conventionnel, **114 collégiens** intéressés par la démarche de mini-entreprises.
- Formation aux gestes de premiers secours pour les collégiens : **3 sessions** de formation.
- Soutien aux projets de développement durable des jeunes : **5 projets** de développement durable valorisés par le Département et **40 loirétains** investis dans ces projets.
- Lutte contre le décrochage scolaire : mise en place d'un service en ligne à l'échelle départementale au bénéfice des jeunes loirétains afin d'accéder à un soutien scolaire à un coût optimisé pour la communauté.

Sensibilisation à la qualité nutritionnelle

Développer les circuits de proximité

• Indicateurs

50 producteurs locaux recensés dans le guide .

22 000 repas servis par jour sur les 57 établissements du Loiret.

13 établissements en unité relais et liaison froide, soit 23% des établissements scolaires.

21, 5 % de produits locaux dans les unités relais et en liaison froide.

• Projet

Qualité nutritionnelle dans les collèges : ce projet achevé fin 2017 a abouti à l'élaboration de la charte Delys et la mise à jour du guide des producteurs locaux.

• Bilan 2017

L'élaboration d'un nouveau guide des producteurs locaux.

Dans une dynamique de développement de l'approvisionnement des produits de proximité et de qualité en restauration scolaire, un nouveau guide des producteurs locaux a été élaboré en 2017, avec plus de 50 producteurs locaux recensés, soit une augmentation de plus de 50% par rapport au guide précédent. Il répond à plusieurs défis :

- L'amélioration constante de la qualité des produits et repas fournis aux collégiens du territoire par l'emploi soutenu de produits locaux frais, non transformés, de saison et issus de l'agriculture raisonnée voire biologique ;
- La structuration de la filière agricole locale ;
- Le renfort des synergies entre le monde de l'éducation et celui de l'agriculture notamment par la promotion de nouvelles actions pédagogiques auprès des collégiens (dispositif « Bienvenue à la ferme », par exemple).

Outre cet outil, des rencontres sont organisées sur le territoire afin de faciliter les relations entre les producteurs locaux et les professionnels de la restauration collective scolaire par la connaissance et l'appropriation de leur mode de fonctionnement mutuel.

Un forum de l'approvisionnement local s'est tenu le 11 octobre 2017, à Sainte-Geneviève - des-Bois, co-organisé par le Département du Loiret, la Chambre d'Agriculture, le Pays Gâtinais, AME, le Pays Giennois.

Un partenariat innovant avec la Commune d'Orléans.

Dans une démarche d'optimisation de la qualité du service rendu aux usagers, le Département du Loiret et la Commune d'Orléans se sont associés.

La cuisine centrale de la Ville livre des repas aux collèges concernés par le mode de restauration en liaison froide ou en unités relais depuis la rentrée scolaire 2017.

Cette association consolide ainsi la démarche départementale en matière de développement durable dynamisant le territoire loirétain : une cuisine centrale loirétaine, un approvisionnement local dans le cadre d'un plan progrès sur toute la durée du contrat (10 ans).

• Projet Agenda 21

- Lutte contre le gaspillage alimentaire et encouragement au tri des déchets dans les collèges : 7 laveries rééquipées et dotées de tables de tri, 95 % du personnel formé à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, une dizaine d'établissements ont mis en place une pesée des déchets. Les projets ont été clôturés en mai 2017.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Dans le cadre de l'objectif Zéro Pesticide, à compter du 1er janvier 2017 fixée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, des actions sont menées pour sensibiliser les collégiens à l'environnement, à la découverte des espèces et à l'impact des pesticides, en lien avec les agents en charge de l'entretien des espaces verts de 8 collèges.

Le Département a décidé d'adhérer au Réseau Restau'Co, réseau d'animation et de valorisation de la restauration collective. Les chefs cuisiniers pourront bénéficier d'un nouvel outil pour assurer le plan alimentaire et ainsi établir leurs trames de menus.





Soutenir les établissements d'enseignement et de recherche et aux associations liées

• Indicateurs

Subvention de **50 000 €** au STUDIUM (accueil d'un chercheur étranger).
Subvention de **7 500 €** à l'université d'Orléans et CNRS, SEFCO, Centre Sciences (colloques scientifiques).
Subvention de **3 600 €** à des associations étudiants (OS'MOSES, EXERGIE, MESC2A).

4 étudiants en médecine interne accueillis dans les logements de fonction des collèges.

• Bilan 2017

La compétence "Enseignement supérieur et Recherche" a été transférée à la Direction de l'Education et de la Jeunesse, (devenue DEJES). La politique "Enseignement supérieur et Recherche" sera ainsi intégrée au plan Jeunesse, ciblant les jeunes de 0 à 30 ans. Elle s'inscrit dans le cadre élargi du nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la Région Centre-Val de Loire.

Le Département a décidé de mettre fin au subventionnement de l'accueil de chercheurs étrangers (STUDIUM). Face à la désertification médicale dans le Loiret, le Département a lancé une expérimentation d'accueil d'étudiants en médecine interne dans les logements de fonction des collèges.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Le bâtiment neuf de l'IUT s'inscrit dans une démarche environnementale marquée par une grande exigence d'économie d'énergie de 50 kWh e.p./m2/an équivalent au label BBC - Bâtiment Basse Consommation.

Unique en Europe, la Plateforme MIMAROC vise à soutenir le développement des technologies du sous-sol pour une transition vers une énergie décarbonée et pour l'atténuation du changement climatique avec une focalisation sur trois filières : la géothermie, le stockage d'énergie et le stockage de CO2. Elle servira à la fois, les projets dans le champ des énergies décarbonées utilisant le sous-sol, et les préoccupations liées à l'exploitation des ressources naturelles profondes et à la maîtrise des risques.

Attribution des aides sportives



Recentrer le soutien sur les manifestations sportives de haut niveau

• Indicateurs

126 structures ont été soutenues par le Département en 2017 au titre du dispositif de fonctionnement annuel (programme de subvention aux associations de haut niveau) et pour l'organisation de manifestations sportives.

En complément, **35** comités départementaux ont bénéficié d'un soutien du Département en 2017.

• Bilan 2017

Le recentrage de l'accompagnement du Département vers les manifestations sportives les plus importantes s'est accentué en 2017 via un investissement financier conséquent.

Les 5 marchés de promotion et de communication conclus avec les structures sportives soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau.

Accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains

• Indicateurs

Les Loirétains licenciés dans une association sportive sont nombreux à être soutenus par le Département. On souligne une légère évolution à la baisse de **-0,2 %** entre 2016 et 2017.

Le montant total des subventions attribuées aux associations sportives basé sur leurs effectifs a évolué de **-7,62%** pour atteindre un montant **505 712 €** suite à la mise en oeuvre du nouveau règlement adopté en 2016.

• Bilan 2017

Le soutien du Département au mouvement sportif permet à tous les Loirétains de pouvoir pratiquer le sport de leur choix.

Dans cette continuité, le projet de mandat s'axe sur le renforcement et la garantie de l'équité, ainsi que sur l'amélioration de la visibilité de l'aide et de la lisibilité des critères d'aide et des montants attribués.

L'objectif principal reste le soutien à la pratique sportive et au maximum de structures sur tous les niveaux de compétition sur l'ensemble du territoire orléain.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Dans une perspective de rayonnement social, le Département souhaite développer de nouvelles actions événementielles et promotionnelles afin de sensibiliser les Loirétains aux valeurs et aux bienfaits de la pratique sportive dans sa diversité.

Dans la continuité de l'action « 1,2,3...Bougez » basée sur le sport/santé et à destination des seniors actifs, le Département souhaite renouveler l'expérience en 2018.

Une action de promotion autour de la Coupe du Monde de football 2018 est également en cours de préparation. L'objectif est de mobiliser et d'associer les collégiens du Loiret, les Mineurs No Accompagnés et les adolescents des IME afin de les faire participer aux différents rassemblements qui seront organisés sur le territoire.

Protection de l'environnement



Relever les défis de la transition énergétique

• Indicateurs

636 TeqCO² évitées depuis la mise en place du FAC en 2015.

• Bilan 2017

Il n'y a pas eu d'opérations prises en compte au titre du Fonds d'Arbitrage Carbone en 2017.

Conduire une politique préventive des risques majeurs

• Indicateurs

700 agents formés.

7 communes pilotes pour le développement du portail des risques et des crises.

• Bilan 2017

Participation à 5 exercices de crise dont un important sur le risque nucléaire.

Pas de crise majeure à signaler contrairement à l'année 2016.

• Projet

Portail de gestion des risques et crises : mi-2018.

Protéger et valoriser les espaces naturels

• Indicateurs

20 animations nature grand public avec plus de 300 personnes/125 enfants de maternelles au CM1 ont participé à des animations dans les espaces naturels sensibles labellisés et 2 nouveaux sites labellisés.

• Projets

Labellisation des ENS du Loiret : fin 2020.

Optimisation de l'animation des parcs : fin 2020.

Révision du périmètre de préemption des ENS : fin 2020.

• Bilan 2017

Compteurs de fréquentation installés dans 2 parcs en juin 2017 : 15 206 passages à Limère et 9 347 passages à Villemandeur jusqu'en décembre 2017.

La Sablière de Cercanceaux à Dordives gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels Centre-Val de Loire et le site naturel des Savoies et des Népruns à Amilly ont été labellisés fin 2017 « Espaces Naturels Sensibles ».

Enfin, plus de 150 enfants de 3 à 12 ans des centres aérés du Département (Briare, Beaugency, Meung-sur-Loire, Saint-Cyr-en-Val) ont suivi des ateliers de découverte de la nature.

Afficher et affirmer la transversalité du développement durable

• Bilan 2017

L'Agenda 21, porteur du projet stratégique de développement durable au service des territoires et des usagers du Loiret, affirme l'engagement volontariste du Département dans la transversalité du développement durable pour une période de trois ans (2015-2017). Ce projet structurant, se finalise cette année, avec 45 projets actifs et 15 projets achevés.

Quelques enseignements du bilan au 31/12/2017 :

- Les projets s'adaptent en permanence au contexte dans lequel ils évoluent :

- 15 projets sont arrivés à leur terme ;

- 45 projets sont toujours actifs, ont pour certains évolué et présentent un avancement global satisfaisant ;

- 37 projets ont été arrêtés, notamment du fait de la perte de certaines compétences légales (Loi NOTRe).

- Au regard des cinq finalités de développement durable, les projets sont concentrés sur les finalités de « dynamique de développement responsable », de « cohésion sociale » et d'« épanouissement de tous les êtres », marquant le caractère institutionnel et social de ce premier Agenda 21, construit autour de projets portés principalement par les acteurs internes à la collectivité ou ses partenaires.

• Projets Agenda 21

- Organisation pour le maintien de la continuité du service public en cas de survenance d'une crise majeure : 100% des aléas couverts par un plan, 80% des sites départementaux avec des plans d'urgence totaux, 7 exercices organisés avec les services de l'Etat dont deux majeurs.

- Restauration des continuités écologiques : 98% des linéaires de rivières entretenus ou restaurés grâce aux subventions.

- Création d'un observatoire de l'eau : 50 données présentes et 400 consultations externes.

- Incitation des E.P.C.I. à fiscalité propre à prendre les compétences du domaine de l'eau : + 30%

- Gestion naturaliste du patrimoine vert départemental : 14 sites départementaux diagnostiqués pour l'abandon des pesticides.

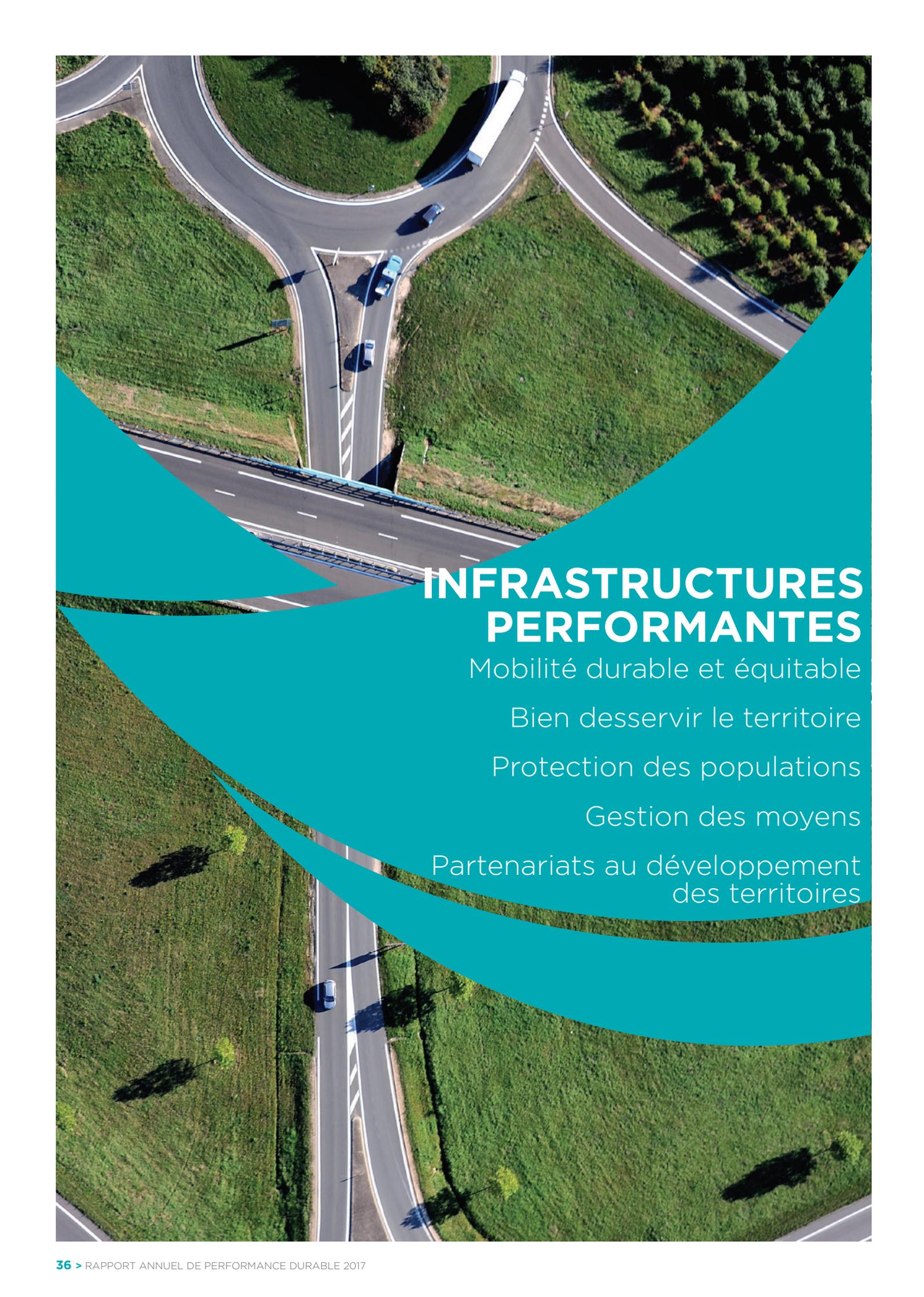
- Ouverture d'un parc départemental du nord du Loiret : 2 réunions avec les partenaires locaux et experts pour élaborer une stratégie foncière.

- Mise en place d'un plan de gestion des parcs départementaux : 5 parcs départementaux pour lesquels les conventions d'entretien ont été révisées en intégrant les plans de gestion.

- Promotion des chemins ruraux comme vecteurs de découverte de la biodiversité : 28 relevés floristiques sur les chemins de randonnées.

- Création d'un observatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles : 15 618 consultations des cartes thématiques de la biodiversité sur GéoLoiret.

- Optimisation de l'animation dans les parcs départementaux : 20 animations grand public / scolaires dans les Espaces Naturels Sensibles labellisés.



INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Mobilité durable et équitable

Bien desservir le territoire

Protection des populations

Gestion des moyens

Partenariats au développement
des territoires

NOS EFFORTS SONT PERMANENTS POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE



ALAIN TOUCHARD
Président de la Commission
des Bâtiments, des Routes,
Canaux et Déplacements

Je tiens tout d'abord à remercier tous les collaborateurs des bâtiments, des routes, des canaux et déplacements pour le travail effectué et saluer leur professionnalisme.

Naturellement mes collègues de la commission s'associent à ces remerciements.

Nos efforts sont permanents pour l'entretien de notre patrimoine et le département investit constamment sur notre territoire.



Conserver la proximité dans l'organisation des transports scolaires

• Bilan 2017

La Région Centre-Val de Loire exerce en propre la compétence du transport scolaire depuis le 1^{er} septembre 2017. Le Département a mis tout en œuvre pour accompagner au mieux ce relais et transmettre son expérience et son savoir-faire, afin d'assurer la continuité du service aux Loirétains.

Développer l'offre d'itinéraires cyclables

• Indicateurs

20 kms réalisés sur la Scandibérique.
+1 % de fréquentation de la Loire à Vélo.
50 % de l'itinéraire Loire à Vélo amélioré.



• Projet

Développement du réseau de véloroutes et de voies vertes : fin 2019.

• Bilan 2017

Le Département vise une augmentation de l'offre touristique du territoire loirétain en proposant des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés.

Les aménagements prévus en 2017 concernant la Loire à Vélo sont réalisés. Engagement d'une étude pour l'adaptation du viaduc ferroviaire de Sully-sur-Loire aux piétons et vélos. Démarrage des travaux potentiellement fin 2018.

La véloroute Loing-Briare (Scandibérique) est en cours d'aménagement. Inauguration de la 1^{ère} tranche en 07/2017 et réalisation des travaux de la seconde tranche sur le second semestre 2017. Préparation des travaux de la 3^{ème} tranche qui se dérouleront courant 2018.

L'itinéraire pourrait être achevé d'ici la saison touristique 2019.

Restaurer, prévenir les risques, valoriser le Canal d'Orléans

• Indicateurs

50 M€ investis dont 24 M€ sur le mandat 2015-2021.



• Projet

Canal d'Orléans : début 2019.

• Bilan 2017

L'étude de définition du Canal d'Orléans est achevée. Elle prévoit un programme d'investissement de 50 millions d'euros dont près de 24 à engager sous la mandature actuelle. Les marchés de maîtrise d'oeuvre sont en cours de rédaction. Des premiers travaux pourraient avoir lieu fin 2018, mais les plus significatifs à partir de 2019.

Les études de maîtrise d'oeuvre de la Cale à Girard ont été engagées et les travaux pourraient démarrer fin 2018.

Parallèlement, toute une série de travaux a été réalisée courant 2017 pour un total de 372 000 € (remise en état post inondations + restauration du patrimoine).

Négociations avec l'Etat concernant le rachat du domaine.

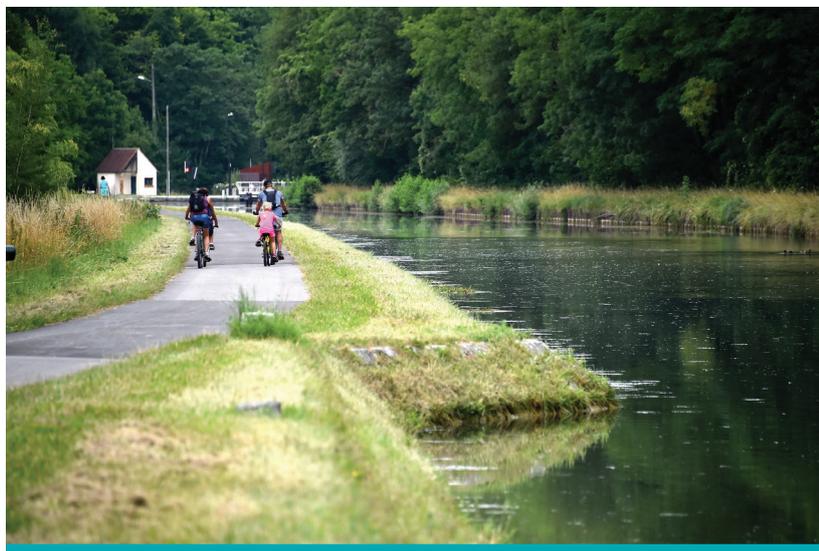
• Projets Agenda 21

- Déploiement d'une intermodalité vélo/ car ULYS : compétence transférée à la Région.
- Accompagnement des acteurs locaux dans la prévention des risques majeurs : projet en cours d'élaboration.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Le développement de l'offre d'itinéraires cyclables s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable en favorisant un déplacement touristique écologique. Par ailleurs, il permet de développer l'activité économique locale le long de ces itinéraires cyclables.

La prise en charge du transport des élèves en situation de handicap vise à assurer de bonnes conditions de scolarité afin de garantir les conditions de l'intégration.





Restaurer certains franchissements de la Loire et en réaliser de nouveaux

• Projets

Pont de Châtillon-sur-Loire : mi-2021.
Pont de Bonny-sur-Loire : fin 2022.
Pont du Moulin Bardin à Amilly : fin 2019.
Déviation de Jargeau : fin 2023.

• Bilan 2017

Pont de Châtillon-sur-Loire : le dialogue compétitif lancé pour désigner un groupement de conception-réalisation a été mené tout au long de l'année 2017 et a permis de notifier début 2018 le marché avec une solution de passerelle accolée au pont existant réhabilité.
Pont de Bonny-sur-Loire : les investigations menées en 2017 montrent une faiblesse notable des étriers en tête de pylones et la nécessité de les remplacer sans attendre la réhabilitation de ce pont prévue en 2020-2022 pour le maintenir en état de service durant les travaux du pont de Châtillon-sur-Loire. Ces travaux sont commandés pour une réalisation en avril-mai 2018.
Pont du Moulin Bardin : le marché de désignation du maître d'œuvre lancé fin 2017 a été remporté par le bureau d'études COREDIA en vue de la réhabilitation complète de l'ouvrage en 2019. Une réunion de démarrage des études est programmée fin mars 2018.
Déviation de Jargeau : premières opérations de défrichement et de diagnostic archéologique sur la section nord de la déviation sous contrôle d'un écologue, poursuite des négociations foncières et de la procédure d'aménagement foncier.

Dévier le trafic de transit hors des agglomérations

• Indicateurs

11% des routes départementales supportent un trafic dense, soit + 0.6% en 5 ans (10,4% en 2013).

• Projets

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : mi-2020.
Déviation de Lorris : fin 2018.
Etude préalable DUP déviation de Sully-sur-Loire : début 2021.
Amélioration accès sud Orléans : fin 2020.
Liaison Gien/Chateauneuf-sur-Loire : fin 2020.
Liaison Ormes/Saran : fin 2017.
Déviation de Fay-aux-Loges : fin 2018.
Etude d'amélioration de l'accès sud Orléans 2020 : fin 2018.
Etude préliminaire déviation de la Ferté-Saint-Aubin : le projet de déviation a été abandonné par la commune.

• Bilan 2017

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : lancement de la procédure d'expropriation et relance de la procédure au titre de la loi sur l'eau en parallèle.

Déviation de Lorris : après la réalisation du premier carrefour giratoire, les dernières acquisitions foncières ont été finalisées et le dévoiement des réseaux de concessionnaires a été réalisé.

Déviation de La Ferté-Saint-Aubin : après la réalisation d'une étude de trafic, le projet de déviation, soumis au vote de la population, a conduit la commune à abandonner le projet.

Liaison Ormes-Saran : réalisation des aménagements de carrefour et d'élargissement de bretelle.

Etude d'amélioration de l'accès sud-Orléans : une étude de trafic menée conjointement avec Orléans Métropole.

Développer et sécuriser le réseau départemental de distribution d'électricité

• Indicateurs

100% des contraintes électriques résorbées dans l'année.
Le nombre de foyers mal alimentés en zone rurale a chuté de 65% depuis 5 ans.
La durée annuelle moyenne de coupure d'alimentation se maintient, à hauteur d'une heure environ.

• Bilan 2017

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 15 opérations de renforcement et 16 opérations de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunication. Ces investissements ont permis de résorber la totalité des contraintes électriques en zone rurale d'électrification, et de maintenir le rythme de résorption du réseau aérien en fil nus.

Assurer la continuité de la circulation en "temps réel"

• Indicateurs

125 jeux de données en open data.

• Projets

Be GOOD : mi-2020.

• Bilan 2017

Le prestataire chargé de développer la solution informatique a été sélectionné à l'issue d'un concours international qui s'est déroulé de mars à septembre 2017. Deux réunions du jury international se sont tenues. La négociation avec le lauréat du concours a débuté en décembre 2017. Le Département a accueilli les partenaires du projet Européen en septembre 2017. A cette occasion, l'exemplarité du Loiret a été saluée.



Lutter contre l'insécurité routière

• Indicateurs

Une moyenne de **4,08** accidents pour 100 millions de kilomètres parcourus dans le Loiret sur les cinq dernières années, contre **8,62** au niveau national sur la même période. Une hausse de **5%** en 5 ans au niveau départemental contre **une stabilité** sur la même période au niveau national.

Le Département a réalisé **18** aménagements de sécurité depuis 5 ans entre 2013 et 2017, soit + **46,7%** (en montant financier) par rapport à

• Projets

Carrefour à la Bussière : mi-2017.

Carrefour giratoire à Briare : début 2020.

Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson : début 2019.

Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson : les travaux sont achevés depuis novembre 2017.

Carrefour à Thorailles : les travaux sont achevés depuis décembre 2017.

Carrefour giratoire à Loury : début 2019.

Carrefour giratoire à Beaugency/Messas : les travaux sont achevés depuis août 2017.

Carrefour à Rozières en Beauce : fin 2018.

Carrefour giratoire à Olivet : fin 2018.

Carrefour giratoire à Bricy : 2021.

• Bilan 2017

Mise en service des carrefours :

- giratoires sur la RD 2152 à Messas, sur la RD 2007 à Nogent-sur-Vernisson et à Bonny-sur-Loire.

- Tourne-à-gauche sur RD 2060 à Thorailles et sur la RD 2007 à la Bussière.

Consultations de marchés de travaux lancées pour les carrefours de la RD 2157 à Bagatelle, de la RD 2152 à Loury.

Etudes d'avant-projet finalisées pour les carrefours giratoires de la RD 2271 à Olivet

Etudes de faisabilité réalisées pour les carrefours giratoires de la RD 2152 au Nord de Pithiviers et de la RD 44 à Lorris.

Aménager et sécuriser les échangeurs

• Indicateurs

Le Département a réalisé **18** aménagements de sécurité depuis 5 ans entre 2013 et 2017, soit + **46,7%** (en montant financier) par rapport à 2012-2016.

• Projets

Echangeur à Gidy : fin 2021.

Echangeur à Amilly : fin 2017.

Echangeur à Chateaufort-sur-Loire : fin 2019.

Echangeur de Chécy : mi 2019.

Echangeur de Saran : fin 2017.

• Bilan 2017

Echangeur de Gidy sur A10 : concertation publique annulée en attente de positionnement de l'Etat sur le devenir de cet aménagement très attendu localement.

Echangeur d'Amilly sur RD 2007 : achèvement des travaux fin 2017.

Echangeur de Châteaufort-sur-Loire sur RD 2060 : finalisation des études préliminaires.

Echangeur de Chécy sur RD 2060 : lancement de la consultation du marché de travaux et réalisation des dévoiements de réseaux des concessionnaires.

Echangeur de Saran sur RD 2701 : achèvement des travaux fin 2017.

Moderniser le SDIS

• Indicateur

La participation financière du Département s'élève à **19 418 048 €**.

• Projet

Construction de 12 centres de secours : les 12 centres ont été mis à disposition. Les deux derniers ont été livrés fin septembre 2017.

• Bilan 2017

En 2017, le Département a finalisé son projet de construction de douze centres de secours avec la livraison des derniers centres de Nogent-sur-Vernisson et de Meung-sur-Loire.

La participation financière de 19 418 048 € contribue à fournir au SDIS les moyens d'interventions nécessaires pour assurer à tous les Loirétains des secours de qualité.

• Actions de développement durable (Hors A21)

La politique des infrastructures intègre plusieurs actions environnementales visant :

- la limitation des gaz à effet de serre (GES) avec des revêtements routiers appliqués tièdes ;

- la préservation des ressources naturelles avec le retraitement des matériaux déjà en place ;

- la limitation des nuisances environnementales avec l'actualisation fin 2017 du plan de prévention du bruit dans l'environnement ;

- le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère du patrimoine routier et l'assurance d'une meilleure intégration des projets routiers dans l'environnement.

Organiser le patrimoine par une gestion active et rationalisée

• Indicateurs

37 bâtiments sont occupés.
43 conventions ou baux en cours.
1 729 970 € de revenus locatifs.

• Projet

Optimisation du patrimoine départemental de l'agglomération orléanaise : fin 2019.

• Bilan 2017

L'étude menée par la SCET a permis d'avoir une vision claire du patrimoine bâti départemental et de sa valeur de marché. Cette étude a été soumise au Comité de l'exécutif du 7 juillet 2017 qui a arbitré la vente de plusieurs sites : bureaux, immeubles, centres routiers, EHPAD et certaines réserves foncières. Certains de ces biens ont été mis en vente en 2017.

En 2018, la vente de bâtiments non utiles au fonctionnement du Conseil départemental devrait se concrétiser. Parallèlement, un travail de valorisation immobilière est réalisé sur les biens dont le Département est propriétaire (bâtiments, réserves foncières, droits de chasse...).

Améliorer la performance énergétique des bâtiments

• Bilan 2017

Le Département s'est engagé par le biais de contrat avec intéressement à réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux par l'amélioration du pilotage des installations et la mise en œuvre d'instruments de mesures.

Le contrat est actif depuis juin 2015 et a permis de réaliser des améliorations en termes de fonctionnement du chauffage, en particulier au sein des établissements scolaires, pour offrir des conditions de travail optimisées.

Les études de programmation pour le gros entretien des établissements s'accompagnent par la mise en œuvre de solutions thermiquement plus performantes (Ex : Collège de Patay pour la mise en place d'isolation complémentaire).

• Projets Agenda 21



- Plan de développement durable des routes départementales : aucune plainte reçue pour atteinte à la biodiversité.
- Signature thermographique et nouvelles technologies : **12 balades** thermographiques réalisées dans le département, **3 836 dossiers** de travaux de rénovation énergétique chez les particuliers.
- Déploiement du défi « famille à énergie positive » : **31 familles** participantes hors agglo Orléans et Montargis, **10 %** d'économies réalisées.
- Amélioration et évaluation des performances énergétiques : une diminution de **-17%** des consommations énergétiques (ramenées à l'indice hivernal de référence).

• Action de développement durable (Hors A21)

Optimiser les ressources du Département ainsi que les consommations.



Partenariats au développement des territoires



Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement de sécurité routière des communes et des EPCI

• Indicateur

70 projets d'investissement communaux financés en 2017 à hauteur de **3 569 970,63 €** soit 63 opérations au titre de la politique de mobilisation en faveur des Territoires et 7 au titre de l'ancien dispositif d'aide pour les travaux de sécurité routière sur RD (avant le déploiement de la nouvelle politique).

4 associations oeuvrant pour la sécurité routière en direction des jeunes, subventionnées à hauteur de **10 000 €**.

• Bilan 2017

Travaux de voirie relevant du volet 3 de la politique de mobilisation en faveur des territoires : 54 opérations subventionnées à hauteur de 1 497 006,63 €.

Travaux de voirie relevant du volet 2 de la politique de mobilisation en faveur des territoires (suite à la signature de 3 contrats avec des EPCI) : 9 opérations subventionnées à hauteur de 1 799 921 €.

Travaux de sécurité routière sur RD : 7 opérations 273 043 €.

Associations aidées :

- Prévention routière : 6 600 € ;
- Sécuri-Vie : 1 450 € ;
- Lutte contre la violence routière : 1 100 € ;
- Les motards en colère : 850 €.

Développer les champs de coopération en matière d'ingénierie au service des territoires

• Indicateurs

34 fiches de services ont été décrites par les services départementaux

• Bilan 2017

La demande des élus des communes et EPCI pour l'accompagnement en ingénierie ne fléchit pas. Le choix politique a été fait de transformer l'offre de services, en élargissant et en la rendant pratiquement gratuite.

Une plateforme collaborative avec les partenaires (CAUE, AML, EPFLI, ADRTL, Agence Loiret Numérique, CDG...) a été validée. Un protocole formel sera signé en 2018.

La dissolution d'Ingénov45 a été proposée.



• Projet

Elaboration du bouquet de services départemental : début 2018.

Soutenir l'embellissement des centres-bourgs des communes

• Indicateurs

Sur la concession départementale, **42%** du réseau à basse tension est souterrain.

Depuis 2002, le Département est intervenu dans **163** communes.

• Bilan 2017

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 15 opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunications. Ces investissements contribuent à l'embellissement des centres-bourg.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Les modifications apportées au réseau d'éclairage public des communes dans le cadre des travaux coordonnés par le Département sont souvent l'occasion de moderniser les lanternes et de recourir à des solutions moins énergivores comme les éclairages à leds, apportant à terme, une réduction des coûts de fonctionnement pour les collectivités gestionnaires.





GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante

Gestion des emplois

E-administration

DANS LE RESPECT DES HOMMES, LE DÉPARTEMENT ASSURE UNE GESTION OPTIMISÉE



PAULINE MARTIN
Présidente de la Commission
des Finances, des Ressources
Humaines et des services supports

Les pages qui suivent illustrent la qualité du travail des services du Département dans le cadre contraint qui nous est imposé.

Les membres de la Commission des Finances, Relations Humaines et Services Supports remercient les agents pour l'excellence de leur production au quotidien et les félicitent pour leur capacité à inventer de nouveaux modes de fonctionnement.

Continuons de relever ensemble les défis de demain !



Consolider la participation financière des partenaires

• Indicateurs

En 2017, le Département a perçu **12,2 M€** de recettes dans le cadre du financement d'opérations d'investissement et d'actions de fonctionnement réparties comme suit :

- Etat : **7,3M€** ;
- Région : **1,7M€** ;
- Europe : **0,6M€** ;
- Communes/EPCI : **2,2M€** ;
- autres : **0,4 M€**.

• Bilan 2017

Financement Etat : Très Haut Débit (3,1 M€), échangeur d'Amilly (0,467 M€), échangeur de Saran (1,2 M€), travaux chaussées suite aux inondations (0,342 M€), aménagements de sécurités routières (0,7 M€) Habitat crédits délégués parc social (0,543 M€), protection des mineurs sans autorité parentale (0,4 M€).

Financement de la Région : Très Haut Débit (1 M€), Rando vélo (0,659 M€).

Financement Fonds européens : FSE accompagnement vers l'emploi (0,516 M€), Loire à vélo FEDER (0,06 M€), BE-GOOD FEDER (0,01M€).

Financement communes/EPCI : déviation de Lorris (0,6 M€), transfert voirie Métropole Orléans (0,250 M€), électrification rurale (0,633 M€), échangeur d'Amilly (0,126 M€), carrefour Bellefontaines (0,110 M€), eau assistance technique (0,045 M€), THD (0,382 M€).

Respecter les équilibres budgétaires et piloter les comptes à partir de critères objectifs

• Indicateurs

661 M€ de dépenses réalisées en 2017 (en fonctionnement et en investissement) dont 297 M€ en fonctionnement consacrés à la solidarité au compte administratif 2017 soit 58 % des dépenses de fonctionnement (511,9 M€).

152 M€ consacrés aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) au compte administratif 2017 soit une hausse de 4,2 % (+6,2 M€) par rapport au CA 2016 :

- 87,8 M€ pour le RMI/RSA soit +4 M€ ;
- 54,8 M€ au titre de l'allocation pour perte d'autonomie des personnes âgées (APA) soit +0,9 M€ ;
- 9,4 M€ au titre de la prestation compensatrice de handicap (PCH) soit +1,1 M€.

114 M€ de frais d'hébergements soit +9,4 M€ par rapport à 2016.

100,2 M€ consacrés à l'aménagement du territoire (en investissement et en fonctionnement).

91,9 M€ d'investissement pour le territoire dont 59,1 M€ d'investissements propres au Département et 32,8 M€ d'aides à l'équipement.

35 M€ de perte de DGF sur la période 2014/2017 dont -11 M€ en 2017.

18,56% de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, sans changement par rapport à 2016.

254,5 M€ de fiscalité directe dont 152 M€ de produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

2,5 M€ de reversement net au profit du Département en 2017 au titre des trois dispositifs de péréquation : DMTO 1, CVAE et fonds de solidarité.

397 M€ de dette au 31/12/2017 soit une baisse de 12,6 % par rapport à 2016.

La capacité de désendettement du Département est de **4,5 ans** (cela signifie que si le Département y consacrait la totalité de son épargne brute, il rembourserait son capital emprunté en 4,5 ans).

Le plafond fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10 ans).

Le Département se désendette de **57M€** en 2017 et n'a pas souscrit de nouveaux emprunts en 2017.

Le taux d'épargne est de **14,7%** (plus le ratio se rapproche de 10%, moins la collectivité dispose de marge de manœuvre pour investir). Le seuil fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10%) (+3,7% par rapport à 2016).

• Bilan 2017

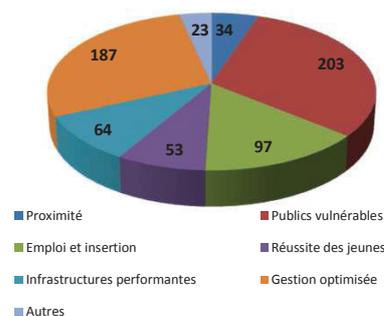
Une situation financière qui s'améliore en raison d'efforts de gestion continus et de facteurs externes:

- des dépenses d'exploitation maîtrisées qui affichent une hausse modérée de +0,7 % (dont +0,03% au titre des charges de personnel), malgré la hausse marquée des frais d'hébergement (+9%) et des allocations individuelles de solidarité (+4,2%) ;

- des recettes d'exploitation qui progressent de 1,5% malgré la baisse de la DGF, grâce notamment à la forte progression du produit des DMTO (+21%) et aux dispositifs de péréquation plus favorables au Loiret cette année.

L'épargne qui progresse de 4,4 M€ doit permettre d'anticiper l'avenir et contribuera au financement des investissements futurs.

Répartition des dépenses par axe du projet de mandat en millions d'€



Optimiser la commande publique : Approlys Centr'Achat

• Indicateurs

724 adhérents.

6,24% : pourcentage d'avantage compétitif sur les prestations portées par le GIP (électricité, gaz, fournitures informatiques,...).

• Bilan 2017

79 nouvelles adhésions ont été enregistrées soit une croissance de 12,5 %. Le GIP Approlys Centr'Achats compte donc aujourd'hui 724 adhérents.

Le GIP Approlys Centr'Achats a traité près de 65 millions d'euros d'achats et fait bénéficier ces adhérents d'un avantage compétitif de 3,9 M€ d'économies.

Une convention avec l'UGAP est signée pour 2018, permettant de nouvelles conditions tarifaires plus avantageuses.

• Actions de développement durable (Hors A21) :

Depuis octobre 2014, avec la mise en oeuvre de la dématérialisation des mandats, titres et bordereaux journaux vers le comptable public, une nouvelle action a débuté dans le cadre du développement durable au sein du Conseil départemental.

Après la dématérialisation des pièces justificatives de recettes en 2016, le déploiement des PJ de dépenses a été engagée en 2017. La dématérialisation a permis un gain de 43 000



Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences

• Indicateurs

1.963 agents au 31/12/2017, 305 assistants familiaux.

46 ans de moyenne d'âge.

70% de femmes et 30% d'hommes.

Charges de personnel : 95 040 598 € (soit 18,55 % du budget de fonctionnement en 2017).

77% des agents partent en formation (+42% en 2 ans).

6,5% des agents du Département ont changé d'affectation par le biais des mobilités internes (+22%).

• Bilan 2017

Une analyse de la pyramide des âges permet d'estimer le nombre de départs en retraite à 150 en 4 ans.

La responsabilisation des directions sur leur masse salariale permet en parallèle d'anticiper les ressources humaines qui seront nécessaires pour les services départementaux. Il est à noter que l'effectif permanent de la collectivité est en constante diminution depuis 2014 (-1,3%, -2,8% et -1%).

L'objectif de maîtrise salariale doit également s'accompagner de mesures protectrices, visant le développement professionnel des agents et la sécurisation des parcours professionnels.

Ainsi se poursuivent les actions d'accompagnement par des conventions permettant d'allier formations et périodes d'immersion sur des postes relais et/ou dans des services d'accueil.

Améliorer les processus liés aux ressources humaines

• Indicateurs

Les effectifs ont diminué de 1% entre 2016 et 2017.

Un taux d'absentéisme de 5,60% en 2016 (+13%), alors que ce taux est de 8,20 % au niveau national (Source: Association des DRH des grandes collectivités ; audit : 166 collectivités : communes, départements, EPCI, CCAS; représentativité : 314 000 agents).

• Bilan 2017

A partir de l'exercice budgétaire 2017, chaque direction a assumé la responsabilité de sa masse salariale, et avait pour objectif de respecter une cible de -0.3% par rapport à 2016.

La Direction des Relations Humaines a apporté à chaque direction des outils de pilotage, consolidés par pôle. En parallèle, elle accompagnera les directeurs et apportera à la fois des garanties sur la méthode.

Un nouveau contrat de prévoyance a été lancé pour le 1er janvier 2018 afin de maintenir une offre aux agents départementaux pour leur couverture notamment en cas de perte de salaire. Ce contrat a été coordonné autour d'un groupement de 7 employeurs publics en vue de la consultation et de la mise en œuvre du nouveau contrat de prévoyance.

La collectivité s'est doté d'un nouveau règlement sur les déplacements professionnels des agents et a engagé une communication auprès des agents départementaux. En 2017, un premier rapport annuel sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes a été élaboré portant à la fois sur la politique RH et sur les politiques territoriales au bénéfice des Loirétains.

Mettre en place un agenda social départemental

• Indicateurs

16 réunions des instances représentatives du personnel et 25 réunions techniques ou thématiques ont permis de faire avancer les dossiers.

• Projets

Agenda social 2016-2021 : fin 2020.

• Bilan 2017

Augmentation du temps de travail en vue du passage à la durée légale du travail (1 607 heures) à compter du 1^{er} avril 2017 : après négociations et avis favorable à l'unanimité lors du CT du 09 février 2017.

Plan de formation : avis favorable à l'unanimité lors du CT du 20 juin 2017.

Prévoyance : mise en œuvre au 01 janvier 2018. Négociations débutées le 29 septembre 2017 avec les organisations syndicales relatives à l'augmentation de la participation employeur.

Plan canicule : présentation lors du CHSCT du 30 novembre 2017 après avoir été élaboré avec les organisations syndicales.

Frais de déplacement : de nombreuses réunions techniques aboutissant à une adoption du règlement intérieur des déplacements professionnels lors du CT du 30 novembre 2017.

L'année 2017 a connu également le démarrage des travaux concernant la Qualité de Vie au Travail : les organisations syndicales ont été conviées à proposer un mode opératoire visant à définir des enjeux et des actions en coopération avec l'ARACT.

• Projets agenda 21

- Plan de mobilité durable interne : le Département s'est doté d'un Plan de Mobilité Durable Interne (2016-2019) pour optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail de ses agents.

- Déploiement de véhicules électriques sur les sites départementaux : 14% du parc en véhicule électrique.



Dématérialiser les documents du Conseil départemental

• Indicateurs

2 440 factures déposées sur le portail CHORUS en 2017.

Le nombre de dossiers de subventions susceptibles d'être dématérialisés est de l'ordre de **1 500 dossiers** par an.

• Projets

Dématérialisation totale des flux comptables, y compris les pièces jointes (avis des sommes à payer, des factures et des pièces de marché) :

1er janvier 2019.

• Bilan 2017

Le projet de dématérialisation des flux comptables a déjà permis la dématérialisation d'un nombre important de documents : les bordereaux journaux, les mandats, les pièces justificatives de recettes. Il s'est poursuivi en 2017 avec la mise en place d'un connecteur permettant de créer le lien entre le portail de factures dématérialisées nommé CHORUS PORTAIL PRO 2017, et l'outil de gestion financière de la collectivité.

Concernant les dossiers de subvention, la solution de gestion financière est opérationnelle, cependant sa mise en oeuvre et son ouverture au public interviendra courant 2018 via l'espace usagers.

Améliorer la qualité de service

• Indicateurs

98% des clients satisfaits des échanges avec la DS2i.

98% des clients satisfaits des solutions apportées par la DS2i.

60 serveurs virtuels supplémentaires mis en place, soit 400 existants à ce jour.

90 To de données migrées soit 100% des données.

12 nouveaux sites ont été raccordés en fibre optique.

• Bilan 2017

La mise en place en mars 2016 de l'outil de suivi des demandes numériques a permis d'assurer un meilleur suivi du traitement des sollicitations et une meilleure traçabilité des incidents/demandes. Cet outil a été ouvert en 2017 aux adhérents LOIRET NUMERIQUE et aux collèges intégrant le dispositif de maintenance départemental.

La migration de l'ensemble des données (To), mais également le réagencement des bases de données de type Oracle sur une nouvelle plateforme (HYPER-CONVERGENTE) a permis d'améliorer considérablement les temps de réponses (fluidifier à l'utilisation). Au cours de l'année 2018, il sera déployé de nouveaux matériels permettant de contrôler les performances d'utilisation des outils métiers.

La mise en place des nouveaux liens fibres optiques THD et de liens de sécurisation ont permis l'amélioration de l'usage des accès Internet sur les principaux, mais aussi sur les sites tel que les MDD et la MDL et sites du SDIS... Au cours de l'année 2018, d'autres sites seront sécurisés.

Réflexe 45 : le numérique pour simplifier

• Indicateurs

115 sollicitations par le formulaire de l'espace usager. Le premier service en ligne proposé par le Département. Le catalogue de services proposé aux loirétains va s'étoffer en 2018.

587 comptes usagers créés en 2017. Ces comptes sont proposés pour un large spectre d'usagers (personnes morales ou physiques), permettant ainsi de formuler des requêtes et d'améliorer le suivi.

26 895 courriers dématérialisés en 2017 (soit + 142 % par rapport à 2016). Depuis le lancement opérationnel du projet, la volumétrie de courriers entrants ne cesse de croître. En 2018, les instructions des courriers circulants et sortants dans le parapheur électronique devraient progresser et faire évoluer cette volumétrie de courriers dématérialisés. De plus, le référencement du Conseil départemental du Loiret comme "remettant officiel Digiposte" va également favoriser le dépôts des documents dans une forme dématérialisée.

• Projet

Réflexe 45 : 2021.

• Bilan 2017

REFLEXE 45 continue sa mise en oeuvre progressive sur les volets gestion du courrier dématérialisée, et de gestion de la relation citoyen.

Le seuil des 700 agents formés au parapheur électronique a été atteint en 2017.

Le compte usager unique multi-collectivité est expérimenté depuis décembre 2017 avec la Communauté des Communes Giennesoises, avant d'être proposé plus globalement par l'Agence Loiret Numérique.

Le catalogue de e-démarches proposées aux usagers a fait l'objet d'études en 2017. Ces démarches seront proposées en 2018 aux usagers (APA, MDPH, Cadastres, Lysséo, Lysbox, subventions, CAP Loiret,).

• Projet Agenda 21

- Valorisation des sites culturels départementaux par la création de sites web (Châteaux de Sully-sur-Loire, Chamerolles, musée de Lorris, Gien) : nombre de pages vues sur les sites web : **667 700** ; nombre de visiteurs cumulé sur les sites web : **100 074**.

• Actions de développement durable (Hors A21)

L'utilisation du parapheur électronique va limiter l'utilisation de papier et les déplacements de navettes internes (parapheurs carton).



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr